

La Brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IV^e Internationale

Droit d'asile :

**LIVREZ MARC RICH,
PAS LES RÉFUGIÉS**

Premier scandale : 32 Tamouls sont menacés d'expulsion parce que l'ambassade suisse au Sri Lanka, le Conseil fédéral et le délégué aux réfugiés Arbenz estiment que la situation qui règne dans ce pays le permet. Faut-il en déduire qu'Amnesty International, le Haut Commissariat aux réfugiés, les organisations d'aide au développement et les Eglises catholique, protestante et évangélique de Suisse se trompent ? Tous ensemble ? Qui peut mieux juger de la situation des droits de l'homme : les informateurs de Berne, liés aux intérêts des classes dominantes de là-bas, ou Amnesty International dont les rapports sur les disparus, les tortures et les massacres font foi ! La réponse est évidente.

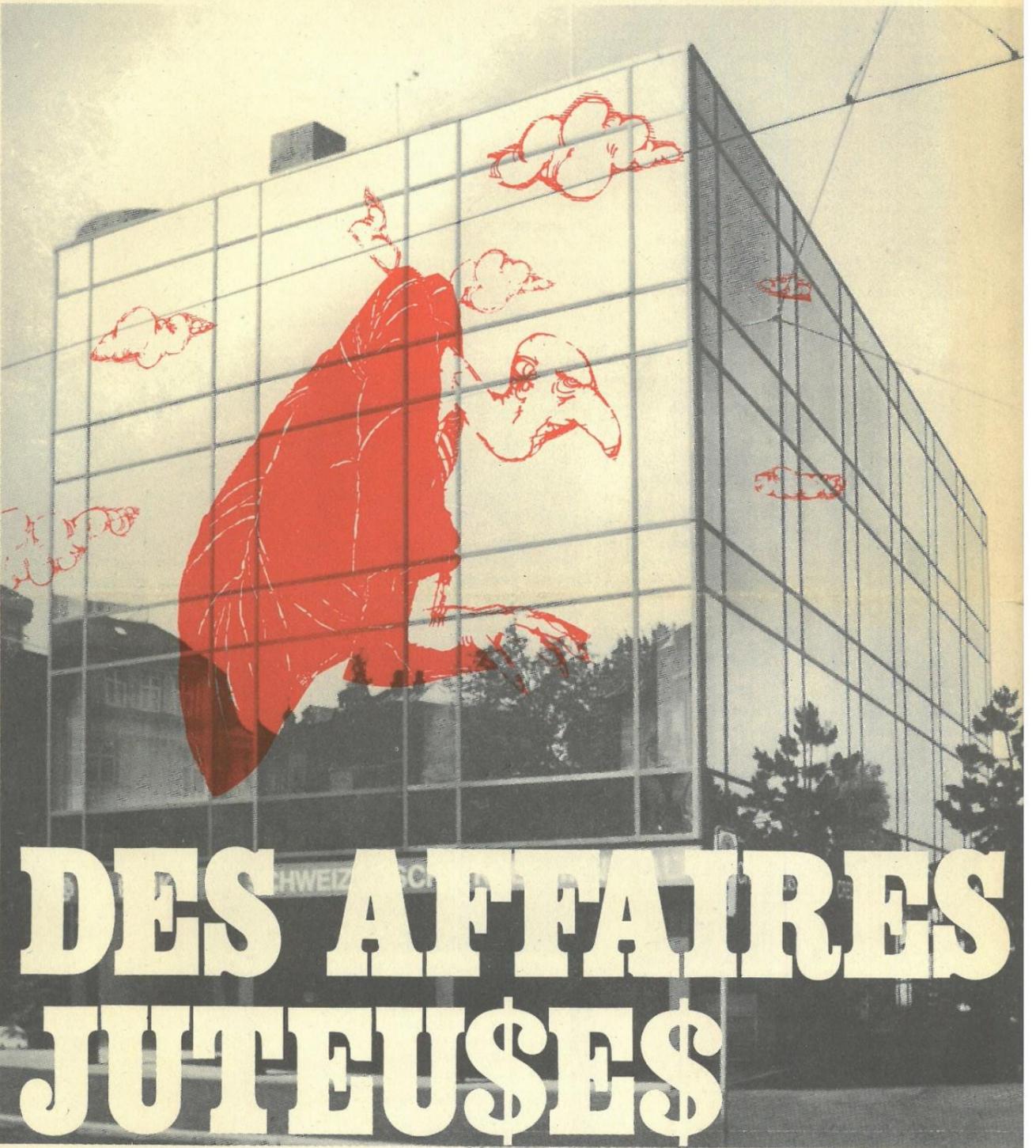
Deuxième scandale. La nouvelle loi sur l'asile, avant même d'être adoptée, est appliquée à coups d'ordonnances et de circulaires. Les interventions de la police contre les réfugiés, voire leur arrestation, se multiplient. Des fonctionnaires spéciaux, expédiés dans les cantons frontalières, ont pour mission d'empêcher au maximum que les requérants viennent déposer leur demande. Qu'importe si des vies sont en jeu, on ferme ! Troisième scandale. Sur plainte du conseiller national Markus Ruf de l'Action nationale, Heidi et Peter Zuber – qui ont monté à Berne un organisme de défense des réfugiés, l'Action pour les requérants refoulés – sont condamnés à deux mois de prison avec sursis. Ils avaient hébergé chez eux la famille Kambua menacée d'expulsion. Les autorités ont le droit de ne pas respecter le droit, mais des citoyens qui défendent les droits de l'homme sont, dans ce pays, jugés et condamnés. Quatrième scandale. A Genève, le "socialiste" Ziegler (élu contre le vigilant Schlaepfer voici deux ans) applique la politique xénophobe avec la fougue de son adversaire. Un ressortissant du Kosovo, expulsé, se retrouve en prison dans son pays. Ziegler, lui, est toujours en poste.

Dans cette série de ce qui est devenu le scandale ordinaire de la Suisse ordinaire et officielle, il en est un qui pourtant révèle la nature de tous les autres. Un homme très riche, criminel économique de haut vol, spécialisé dans le détournement de l'embargo contre le régime d'apartheid (voir notre dossier en p. 7), le dénommé Marc Rich installé à Zoug, n'est pas livré aux USA, malgré la demande fondée, documents à l'appui, des autorités judiciaires américaines. La Suisse a-t-elle refusé de livrer Rich parce que les 300 ans de prison qui lui pendent au nez pour l'une des plus grosses fraudes fiscales du siècle seraient par hasard considérés à Berne comme une violation des droits de l'homme ? Ou Marc Rich est-il un réfugié politique ? Refouler et expulser des réfugiés démunis et sans moyens, mais protéger un très riche réfugié économique (en voilà un vrai pour une fois !) : la classe politique suisse sait où sont les intérêts de sa caste.

Le mouvement de protestation, heureusement, s'élargit. En prévision de la votation du 5 avril, partout des actions et manifestations s'organisent en défense des réfugiés et du droit d'asile. Nous n'accepterons pas que se répète sur le dos du tiers monde ce que la Suisse a fait aux Juifs victimes du nazisme.

La Brèche

SUISSE – AMÉRIQUE CENTRALE – AFRIQUE DU SUD :



DES AFFAIRES JUTEUSES\$

L'ACTION NATIONALE PERD SON PROCÈS :

«RACISTE DE TYPE NAZI»

Politique d'asile dans le canton de Vaud :

LES MAINS LIBRES POUR LES EXPULSIONS

Quelques particularités peu reluisantes caractérisent la manière dont le canton de Vaud applique la loi sur l'asile. C'est un des cantons où le taux d'acceptation des demandes d'asile est parmi les plus bas. C'est également un canton où les autroités (qui ne jurent par ailleurs que par la défense de l'Etat de droit) ont introduit des pratiques totalement illégales, comme par exemple le refus d'enregistrer les demandes d'asile de personnes ne disposant pas de papiers valables. De telles mesures ont été mises en place par le Conseil d'Etat, et le libéral Leuba en particulier, avec une autonomie quasi totale, et sans que quiconque soit sérieusement consulté, quand bien même il s'agit de choix pouvant avoir des conséquences dramatiques.

Pour mettre fin à cette situation, le député d'Alternative socialiste verte (ASV), André Kisling de Nyon, a déposé une motion demandant la création d'une commission consultative chargée de prévoir l'activité du canton de Vaud à l'égard des requérants d'asile. Cette commission serait composée de représentants de l'administration cantonale, des œuvres d'entraide (Caritas, CSP...), ainsi que des organismes humanitaires (SOS Asile Vaud, etc.). Elle aurait pour but, d'une part d'émettre son avis sur la manière générale dont les autorités abordent le problème des réfugiés, d'autre part de faire des propositions pour les demandes de permis humanitaires.

De telles commissions existent déjà dans les cantons de Genève, Fribourg, Jura et Neuchâtel. Cela n'a pas empêché la majorité de droite du Grand Conseil vaudois de refuser une mesure démocratique et humanitaire aussi élémentaire. Elle a préféré laisser les mains totalement libres à Monsieur Leuba. Il est vrai que pour expulser, il est plus agréable d'avoir les mains libres...

correspondant

FEUVERT POUR UN BUREAU POUR LES DROITS DES FEMMES

Le Grand Conseil bernois vient d'accepter sous forme de postulat, par 77 voix contre 58, la motion de Sylviane Zulauf. Celle-ci demande que :

Le canton de Berne se dote d'un Bureau pour les droits des femmes chargé entre autres tâches de :

- veiller au respect de la dignité des femmes et promouvoir leurs droits dans tous les domaines de la vie sociale, économique, culturelle et politique;
- garantir l'application du principe d'égalité entre femmes et hommes, selon l'article 4 de la Constitution fédérale.

La création et l'activité du Bureau pour les droits des femmes se font en collaboration avec les diverses associations féminines et féministes concernées, tenant compte des intérêts particuliers des femmes de diverses langues et des nationalités, vivant dans le canton de Berne.

Ce bureau se donne les moyens d'étudier les domaines susmentionnés, de diffuser et d'organiser

des informations et d'organiser des rencontres ou colloques publics.

L'opposition se recruta dans les rangs d'une partie de l'UDC (Union démocratique du centre), de l'Action nationale et de l'EDU (Union démocratique fédérale, proche de l'Action nationale), mais surtout du PRD (Parti radical démocratique). Pour sa porte-parole, cette demande ne se justifie pas, les femmes étant capables toutes seules de défendre leurs intérêts. Quand on sait que la majorité des femmes sont sous-qualifiées, mal payées, les premières licenciées et l'objet d'incessantes discriminations sexistes, on appréciera à sa juste valeur le soutien que les femmes peuvent trouver dans le parti de Mme Kopp... Un postulat n'a malheureusement rien de contraignant pour le Conseil exécutif. Sylviane Zulauf et une autre députée, qui a déposé une motion allant dans le même sens, vont s'adresser à toutes les organisations féminines et féministes du canton pour discuter des suites à donner à leur proposition. Il faut que, dans les prochaines années, un bureau pour les droits des femmes s'ouvre à Berne, malgré la décision de l'UDC, du PRD et de la Liste libre de plafonner le personnel cantonal.

correspondante

Neuchâtel :

LA FACE CACHÉE DE LA RESTRUCTURATION DE FAVAG

Début février, Hasler annonçait la restructuration/modernisation de FAVAG SA (une société du groupe Hasler) : 150 postes de travail supprimés en 1987, mais affirmait-on à la direction, à moyen terme le volume d'emploi actuel est garanti et pour les collaborateurs touchés une série de mesures sociales sont prévues (retraites anticipées, recyclage, recherche d'un nouveau travail, etc.). Il n'y aura, disait-on, en principe pas de licenciements, mais des départs naturels, comme l'an passé.

Ce qu'on demande ici aux travailleurs et aux travailleuses, c'est d'être flexibles, sur tous les plans :

- accepter une baisse des salaires : ceux et celles qui travaillaient aux pièces - le secteur de la téléphonie traditionnelle en voie de disparition - sont déplacé(e)s dans d'autres ateliers et voient leur salaire baisser de 6 o/o à 18 o/o. A prendre ou à laisser.

- Accepter de travailler en équipes et peu importe que vous soyez homme ou femme, que vous ayez des enfants en bas âge, que vous soyez ou non seul(e) pour vous en occuper. Et tant pis pour vous si vous êtes âgé(e) et que vous vous êtes usé(e) aux pièces pendant 25 ans ou plus à FAVAG.

- Et pour les hommes, même ceux de plus de 50 ans, accepter de travailler la nuit. Ou la porte. A vous de savoir si vous pouvez accepter de travailler en équipes ou non. L'entreprise, elle, ne peut pas entrer dans des considérations "personnelles". Départs naturels ? Cynique.

Et quand on sait qu'aujourd'hui il y a des femmes qui prennent leurs vacances parce qu'il n'y a plus de travail dans leur atelier et qu'elles craignent d'être convoquées à leur tour chez le directeur du personnel, on se fait une petite idée

du climat de confiance qui règne dans cette usine présentée comme un modèle de courage et de dynamisme... Les propos flatteurs adressés par le Conseil d'Etat neuchâtois à cette entreprise ne changeront rien à cette réalité-là. Est-ce cette flexibilité et bonne disposition des Neuchâtois(e)s que Pierre Dubois, conseiller d'Etat socialiste, est allé vanter à Hong Kong, au Japon et en Corée du Sud pour les convaincre de venir s'établir dans le canton de Neuchâtel ?

correspondante

Révision de la loi sur l'asile : NON ! GRANDE ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION LAUSANNE, vendredi 27 février, à 20h 15, salle des Vignerons (Buffet CFF)

Prendront la parole :

Abbé Cornelius Koch, membre du groupe œcuménique de Berne-Bethlehem, membre du groupe Asile-Asilo-Asyl. Il nous parlera des actions en cours dans le canton de Berne pour s'opposer à l'expulsion des Tamouls.

Jacques Schneider, avocat, et Yves Brüttsch, collaborateur du Centre social protestant (CSP), Genève.

Ils nous parleront du centre "d'accueil" des réfugiés à Cointrin, qui est en fait une formidable machine à expulser les réfugiés, et des actions entreprises par les défenseurs du droit d'asile à cet égard.

Roland Bersier, juge cantonal. Il nous parlera du contenu de la deuxième révision de la loi sur l'asile.

Marie-Line Vuilleumier, responsable de la politique de développement à Pain pour le prochain. Elle nous parlera de la prise de position des Eglises face au problème des réfugiés.

Gérard Forster, syndicaliste FOBB. Parrain, sanctionné par le Conseil d'Etat, il nous parlera du sens des actions de parrainage dans le canton de Vaud.

Org. : Comité vaudois contre la deuxième révision de la loi sur l'asile.

samedi 28 février, 7 mars, 14 mars, Lausanne : stand d'information au marché.
lundi 2 mars, Grandson : assemblée d'information, 20h, Hôtel du Lac.
jeudi 19 mars, Nyon : débat contradictoire.
vendredi 20 mars, Yverdon : débat contradictoire avec Urs Zuppinger (ASV), Françoise Pitteloud (PSV) d'une part, et MM. Leuba et Bonnard (Parti libéral) de l'autre.
samedi 21 mars, Lausanne : grande manifestation cantonale pour la défense du droit d'asile. Départ place Saint-François, 14h.

LA CHAUX-DE-FONDS : RÈGLEMENT DU PERSONNEL

Nous publions ci-dessous une réaction du SSP de La Chaux-de-Fonds suite à un article paru dans *La Brèche* du 15 janvier 1987.

"Nous estimons indispensable, en tant que responsables du SSP de La Chaux-de-Fonds, de répondre à l'article paru dans la *Brèche* du 15 janvier 1987 sous le même titre et signé "Claire et José". Notre but n'est pas d'alimenter une inutile polémique mais de remettre l'église au milieu du village! Les précisions et informations suivantes permettront aux lecteurs de ce journal de se faire une idée plus juste de la situation :

- il est exact que le projet de revalorisation des traitements n'était pas équitable et cela n'avait pas échappé au SSP qui a réagi immédiatement et obtenu gain de cause avant la séance du Conseil général, par une lettre du Conseil communal du 27 octobre 1986. C'est donc bien l'intervention du SSP qui a poussé le CC à retirer son projet et non un amendement au CG.

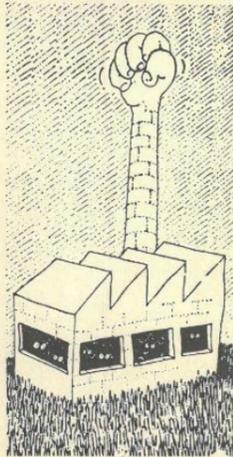
- Une des signataires de l'article faisait partie du groupe de travail du SSP et avait accepté les positions du SSP qu'elle critique aujourd'hui. Les reproches formulés contre le SSP quant à son fonctionnement ne sont pas fondés : ce qui n'est pas dit dans l'article, c'est pourquoi l'assemblée des militants a été repoussée puis convoquée rapidement! Pour qu'elle siège, il fallait les documents que nous attendions du CC!

- L'interprétation faite de la position du SSP parue dans Les Services publics est incorrecte. En effet, nous n'avons jamais dit que le SSP était le seul à avoir obtenu des résultats. Et il est juste de parler de négociations avec le CC car c'est lui qui fait des propositions au CG et donc qu'il faut convaincre en premier. Nous avons toujours dit, et écrit, que ce nouveau règlement représentait "un tour de vis, un statut quo et quelques améliorations non négligeables".

- Lorsqu'un syndicat n'obtient pas gain de cause sur ce qu'il demande, et surtout lorsqu'il s'agit de la fonction publique, il attend naturellement des représentants des travailleurs dans les parlements qu'ils fassent leur travail, donc qu'ils essaient de faire passer ce qui n'a pas pu être réalisé lors des discussions avec le CC. Et nous remercions le PSO de l'avoir compris et ainsi contribué à améliorer les résultats obtenus par le SSP.

En conclusion, si nous sommes prêts à reconnaître que les résultats obtenus le sont également grâce aux actions parlementaires des représentants des travailleurs comme ceux du PSO, reconnaissez également que nous pouvons avoir des divergences de méthode et que les mêmes résultats obtenus avec ce que préconisent vos membres n'auraient pas été à pareille critique! Travailons dans le même sens et renforçons-nous. Nous serons alors plus ouverts à vos critiques!

Le comité SSP La Chaux-de-Fonds"



Nous vous remercions, pour vos précisions. Nous ferons seulement trois remarques :

- Vous affirmez avoir convaincu le Conseil communal (CC) de modifier son projet d'échelle des traitements. Permettez-nous d'en douter puisque, à la première séance du parlement, le CC n'avait toujours pas modifié son projet. Ce n'est qu'à la deuxième séance que le CC déposa son amendement, qui reprenait exactement la proposition du PSO, à savoir 4 o/o d'augmentation pour tous.

- Vous attendiez "naturellement" des élus de gauche qu'ils soutiennent les propositions du SSP. Or la majorité de gauche du CC (PS et POP) ne l'a pas fait, pas plus que le parlement. Or cela était la critique principale de l'article de *La Brèche*.

- Les membres du groupe de travail, dont faisait partie une des signataires, n'ont pas été consultés quant au résultat des discussions.

José

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Révision de la loi sur l'asile : non 1

POLITIQUE

Genève : non assistance à PTT en danger 3
Personnel hospitalier, VD : la preuve par l'acte 3
Socialistes tessinois : une querelle d'appareil ? 8

SOCIAL

ETA - FTMH : Hayek, maître-chanteur 4
Satiricon 4
Femmes, syndicat et flexibilité :
"Toujours plus et plus vite", entretien 5

DOSSIER

Bourgeoisie suisse, Amérique centrale et Afrique du Sud : l'appât du gain 6-7
"L'aide au développement", version Schmidheiny 6-7
L'apartheid ? Une affaire 7

INTERNATIONAL

Camps palestiniens : le monde du silence 9
CHINE populaire : des réformes agitées 9
RFA : une demi-victoire du gouvernement Kohl 10
Notes internationales 10

HISTOIRE

Clara Thalman, le long espoir 11

L'ÉVÈNEMENT

L'Action nationale perd son procès 12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

une année, enveloppe ouverte 55.-
une année, enveloppe fermée 65.-
une année, étranger (Europe) 80.-
abonnement de soutien 100.-
abonnement d'essai (7 num.) 13.-
(au lieu de 17 fr. 50)

Rédaction, administration :

La Brèche
3, rue Chaucrau
1003 Lausanne
021/ 20 98 49
CCP 10 - 25 669

Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

prenez contact

Si nos activités et notre politique vous intéressent :

Parti Socialiste Ouvrier (PSO) section suisse de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes

Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche
case postale 13, 2500 Bienne 4, 032 / 22 95 47
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
case postale 28, 1700 Fribourg 6
case postale 858, 1211 Genève 3, 022/20 68 02
3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021/23 05 91
case postale 82, 1020 Renens VD 1
case postale 1532, 2002 Neuchâtel
case postale 485, 1400 Yverdon

Genève :

Si les travailleurs de Givaudan luttent actuellement à Genève contre le travail du dimanche, c'est à propos des salaires et des services aux usagers que ceux des PTT sont descendus dans la rue le 12 février sur le thème "Non-assistance à PTT en danger". Malgré les horaires qui retenaient bon nombre de travailleurs et de travailleuses à la poste, les six syndicats de l'USS, réunis dans le Groupement genevois de la Fédération des PTT, ont réussi à rassembler à Cornavin 1500 à 2000 personnes venues de tous les secteurs, qu'elles soient fonctionnaires ou auxiliaires.

Cela fait plus d'une année que la tension monte. La direction générale des PTT reconnaît que "Genève est un cas spécial" tout en ne donnant aucune réponse concrète aux propositions des syndicats. Les salaires de base des employés des PTT sont les mêmes dans toute la Confédération. Une indemnité de résidence s'y ajoute dont le montant varie en fonction du coût de la vie relevé dans les différentes communes jusqu'à un plafond de 2864 francs pour un célibataire (marié: 3984 francs). Lucerne ou Lugano atteignent juste ce plafond mais Berne, Zurich et Lausanne le dépasseraient de beaucoup. Et Genève bat tous les records: même en comparant leur pouvoir d'achat à celui du personnel des PTT de Bâle par exemple, les travailleurs de Genève subissent à cause du plafonnement une perte de 2984 francs par an. Il faut savoir qu'un fac-

Non-assistance à PTT en danger

teur marié ne gagne pas plus de 3300 francs par mois environ, y compris l'indemnité de résidence, et cela jusqu'à 50 ans. Ensuite, il passe à la classe supérieure, ce qui lui fait une augmentation de 150 francs jusqu'à l'âge de la retraite! Ces salaires, trop bas pour Genève, ont des conséquences désastreuses à la fois sur les conditions de travail et sur les services aux usagers.

Les syndicats dénoncent un manque chronique d'employés qualifiés. Une fois formés, les gens partent. Les téléphonistes restent en moyenne deux ans et demi aux PTT, y compris leur année de formation, puis beaucoup s'engagent dans le privé. Pour les facteurs, qui viennent souvent du Jura, du Valais ou de Fribourg, ils demandent à être mutés dans leur canton d'origine dès qu'ils le peuvent. D'autres trouvent dans le privé des emplois non qualifiés mais mieux payés.

Evidemment, les usagers subissent les effets de ces changements fréquents. Ils se plaignent du temps d'attente nécessaire pour obtenir le 111, et chaque jour ce sont environ 300 dérangements signalés au 112 qui doivent attendre le lendemain pour trouver une solution. Le manque de facteurs a des effets sur leur formation: au bout de quelques mois déjà, au lieu d'une année, ils doivent travailler seuls, ce qui aboutit à des lenteurs, des pertes, des erreurs dans l'acheminement du courrier.

Pour remédier à cet état de faits, la Fédération des PTT demande l'octroi d'une indemnité spéciale de 2400 francs par an à verser à tout le personnel PTT de la région genevoise. En créant d'autre part une coopérative d'habitation, elle veut obtenir de la Confédération un prêt à un taux préférentiel pour favoriser la construction de logements sociaux.

La manifestation du 12 a fait connaître ces revendications au public. Maintenant, les travailleurs et travailleuses attendent le rapport d'un groupe de travail parlementaire qui devrait permettre, selon la direction générale, de résoudre le problème. Loin de se démobiliser, ils discutent déjà, selon Alain Comte, président de l'UPTT-Ge, des nouvelles actions à entreprendre si leurs revendications n'étaient pas satisfaites rapidement. Il s'agira à la fois de populariser leur lutte — et les moyens ne manquent pas car la majorité des employés PTT ont un contact direct avec les usagers, qui les apprécient — et d'obtenir la solidarité active des syndicats de la fonction publique et des secteurs privés.

Christine Genin



Personnel hospitalier dans le canton de Vaud :

LA PREUVE PAR L'ACTE

"Un homme d'Etat grandit lorsque son administration diminue." Voilà le leitmotiv, fleurant bon son néolibéralisme, du nouveau chef du Département vaudois de l'intérieur et de la santé publique (DISP), Philippe Pidoux. Radical de combat, le Pidoux en question est en train de mettre sur pied une offensive en règle pour "dégraisser" le secteur public. Premier objectif: le CHUV (Centre hospitalier universitaire vaudois). Premières victimes: les employé(e)s du CHUV, qui déjà supportent une charge de travail considérable. Mais voyons plutôt.

En novembre dernier, le SSP/VPOD (Syndicat des services publics) tirait la sonnette d'alarme lors d'une conférence de presse. Et pour cause: le maître du DISP n'entendait accorder aucune augmentation de personnel pour le CHUV dans le budget 1987. Malgré une situation limite — la direction générale de l'hôpital réclamait une septantaine de nouveaux postes —, sinon catastrophique dans certains services. Par exemple, ce témoignage d'une infirmière en chirurgie: "Depuis trois semaines, la Direction générale fait appel à Ideal Job pour fournir du personnel soignant presque chaque jour. Si d'une part c'est une aide, d'autre part cela charge aussi le personnel stable, qui doit informer, démontrer, expliquer, etc."¹ Mais Pidoux, totalement sourd aux appels du syndicat, répondait imperturbable: "J'attends qu'on me fasse la preuve que les moyens — déjà gigantesques — mis à disposition sont insuffisants." Le Grand Conseil a ainsi suivi son chef: pour 1987, aucune augmentation d'effectifs.

"C'est plus possible"

L'insuffisance en dotation est très concrètement vécue par l'ensemble du personnel. "Quand on commence le travail à 7h du matin, nous explique Martine Furtwängler, infirmière aux soins intensifs de médecine et responsable du groupe syndical VPOD-CHUV, et qu'une collègue manque, il va falloir faire la même somme de travail malgré tout. Conséquence: ce qu'aurait fait cette infirmière retombera sur les épaules d'une autre collègue, peut-être moins qualifiée (une élève, une infirmière assistante ou même une aide-infirmière). Mais on trouve aussi la situation où l'une ou l'autre collègue est absente pour plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Ces gens figurent toujours

dans la dotation du personnel et ne sont pas remplacés. Actuellement dans mon service, il y en a trois en congé maternité... Dès lors, ou il faut travailler plus vite; ou moins bien; ou plus longtemps. Chez nous, par exemple, on n'est plus que quatre pour la nuit au lieu de cinq normalement. A quatre, le service "tourne" tant bien que mal. Mais en cas de "pépinière" (de nouvelles entrées, un patient avec un problème inattendu, une réanimation qui mobilise plusieurs personnes...)? Eh bien, il faut appeler à l'aide à gauche, à droite et laisser des patients sans surveillance."

La charge de travail s'est également modifiée par suite de l'évolution et de la complexification des techniques médicales et thérapeutiques. "J'ai commencé comme diplômée en 1973, raconte Martine, dans un service de chirurgie. A l'époque, la durée d'hospitalisation pour une opération abdominale était d'une vingtaine de jours. Aujourd'hui, elle s'est considérablement réduite. Autrement dit, on a concentré un maximum d'actes médicaux, infirmiers et thérapeutiques sur une seule journée. Ceci implique, outre une charge quotidienne accrue et plus intensive, l'ouverture de services fonctionnant 24 heures sur 24 afin d'absorber tout ce travail. Si, parallèlement à cette évolution, il n'y a pas adaptation suffisante de l'effectif soignant, ça pose immédiatement problème. Du reste, lors d'une réunion syndicale prévue depuis longtemps, une dizaine d'infirmières en chirurgie traumatologique sont venues nous le dire: c'est plus possible."²

Un sur quatre

Une preuve, voulait Pidoux. Le SSP et l'ASI (Association suisse des infirmières) viennent de l'administrer. En une dizaine de jours,

1450 employé(e)s des cinq hôpitaux publics (dont 1159 au CHUV) ont signé une pétition du SSP et de l'ASI réclamant le remplacement rapide des personnes quittant leur poste pour un congé de longue durée et la création d'une commission d'étude des effectifs (avec des représentants des employeurs, des employés et des associations professionnelles et syndicales). 1450 signatures, cela signifie un(e) employé(e) sur cinq pour l'ensemble des établissements (50 o/o ont signé à Cery I); une personne sur quatre concernant le CHUV. Comme le soulignent les porte-parole de l'ASI et du SSP à leur conférence de presse du 13 février, la peur du ras-le-bol du personnel est là.

Martine Furtwängler: "La pétition a eu immédiatement un très bon écho auprès des gens, en particulier le premier point sur le remplacement des personnes en congé. Nous avons tenu des séances d'information sur les lieux de travail, ce que les directions nous ont facilement accordé. Nous avons pu ainsi discuter avec le personnel d'autres hôpitaux, nous rendre compte que les problèmes du CHUV se retrouvent ailleurs. Ceci a beaucoup dynamisé le mouvement. Les services pressurisés par le manque de personnel ont évidemment très largement signé. Même les médecins, eux aussi touchés par les restrictions d'effectif et les heures supplémentaires... Idem pour des services "non soignants", tels que cuisine et nettoyage, victimes également de la même politique."

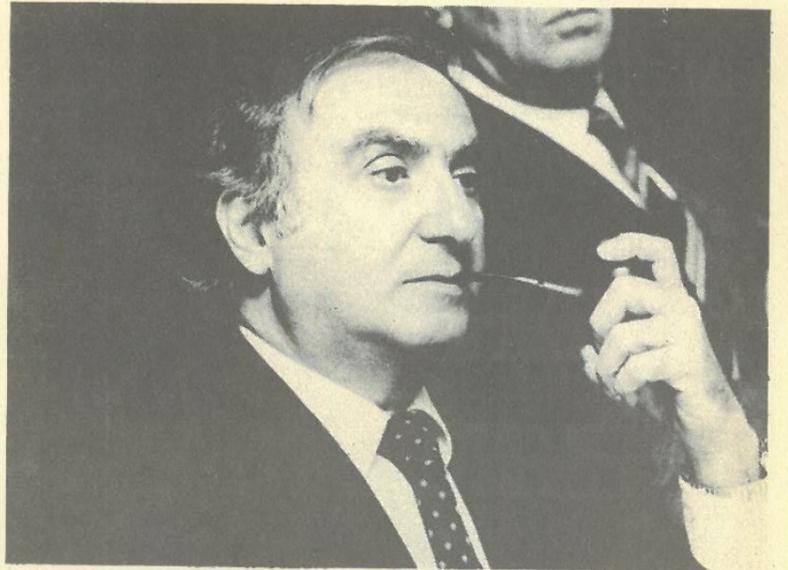
Maintenant le SSP et l'ASI demandent un entretien avec le chef du département portant sur les deux revendications de la pétition. Au début mars, ils présenteront une proposition plus détaillée au sujet de la commission d'étude des effectifs. Face à la cuisine reaganienne de Pidoux, il s'agit de tout faire pour s'opposer à la détérioration des conditions de travail. Et donc des prestations aux patients.

Pietro Boschetti.

1. Témoignage recueilli par le SSP.
2. Pas un hasard si le taux de rotation du personnel au CHUV est de 48 o/o.

ETA - FTMH... dimanche et nuit :

HAYEK, MAÎTRE-CHANTEUR



Nicolas Hayek, maître-chanteur et patron de choc.

Saint Nicolas... Hayek — le financier et industriel zurichois, allié des Arnold et Schmidheiny, patron de la Société de micro-électronique et d'horlogerie (SMH) — est seul ! Il se plaint : "jusqu'à présent nous n'avons pas eu un seul comité qui nous a soutenu." (FAN, 18 février 1987.) Soutenu dans quelle tâche ? Celle d'introduire dans l'industrie le travail 7 jours sur 7, 365 jours par année, 24 heures sur 24... pour les hommes et, demain, pour les femmes. Voilà un noble projet qui mériterait que des comités de soutien se constituent pour apporter leur appui à Hayek, à ses amis du Gotha capitaliste helvétique, aux banques, au gouvernement du canton de Neuchâtel et à divers dirigeants de la FTMH ! On pourrait les appeler CTS (Comités travail sur mesure... du capital). Ils mèneraient campagne contre le CTS (Comité travail et santé) qui, à Neuchâtel, a soutenu l'opposition des travailleuses et travailleurs à l'introduction du travail de nuit pour les femmes et du travail le dimanche. Une opposition qui a brisé l'unanimité de façade autour de cet accord et a stimulé des prises de position de diverses fédérations syndicales (voir *La Brèche*, No 378, 29 janvier 1987).

Foin de plaisanteries ! Le maître-chanteur Hayek et son compère Arnold ont initié une vaste campagne de chantage, avec la complicité active de la presse écrite et parlée, sur le thème : si les propositions faites dans le projet d'accord (travail en continu, le week-end y compris) ne sont pas acceptées, la SMH menace de ne point effectuer de nouveaux investissements à Marin (Neuchâtel). Mieux, Hayek laisse entendre que le groupe SMH se sacrifie... car "on peut acheter meilleur marché à l'étranger" (24 Heures, 18 février 1987).

Le but de cette propagande : exercer une pression sur l'opinion publique du canton de Neuchâtel et de tout l'arc horloger, sur les directions syndicales, sur les salarié(e)s d'ETA directement concerné(e)s, sur le gouvernement neuchâtelois, sur l'OFIAMT (qui a simplement défendu l'application de la loi

contre une convention privée illégale et contre la décision duquel la SMH — ETA fait recours) pour faire passer son projet de flexibilité du travail. Pour ces capitaines d'industrie, voilà quelque chose de plus sacro-saint que le dimanche ! Le 19 février, la direction de la FTMH s'empressait de dire que les négociations continuaient... en vue d'un accord.

De l'exception à la règle

La bataille qui se déroule ne concerne pas le seul secteur de production de puces électroniques à Marin. Elle concerne l'ensemble de l'industrie, de la chimie au textile, en passant par l'horlogerie, l'électronique et les services ! L'exemple de Givaudan et Firmenich (chimie), à Genève, le prouve. La place des patrons de la SMH dans le système

industriel helvétique en est un autre indice... comme la volonté explicite du patronat d'abaisser encore plus les protections légales minimum dans la loi sur le travail (dont la révision est en préparation). Enfin, le secrétaire central de la FTMH, Pierre Schmid, n'a pas hésité, initialement, à dire que l'accord FTMH-ETA constituait "un modèle de ce qui devra se faire demain dans la métallurgie" (24 Heures, 23 décembre 1986).

Donc les arguments "économiques" utilisés aujourd'hui pour ETA micro-électronique seront réservés, demain, pour toutes les entreprises, dans tous les secteurs. Il est ainsi probable que la SMH déclarera, face à la baisse des coûts de production dans la production de mouvements électroniques au Japon, qu'il est nécessaire d'introduire le travail en continu, 7 jours sur 7, pour la production horlogère.

Enfin, la discussion sur l'organisation précise des équipes qui permettrait de respecter — temporairement — la norme légale des 26 dimanches libres risque de faire oublier un autre point central : le but de la direction de la SMH n'est autre que de faire travailler la nuit et le dimanche les femmes. En effet, le patronat veut mettre à profit à la fois les bas salaires des travailleuses (ils oscillent autour de 2000 francs par mois) et leur savoir-faire (rapidité et précision des gestes). Arnold ne s'en est pas caché dans un entretien donné à la TV suisse italienne, où il eut l'audace de plaider ce dossier au nom de l'égalité des droits entre hommes et femmes. Ainsi le progrès dans la concrétisation de l'égalité des droits consisterait à généraliser le travail en équipes et de nuit qui, même selon l'OFIAMT, "peut avoir des répercussions sur la santé physique des travailleuses ainsi que sur leur sentiment de bien-être psychique... (Il peut créer) des difficultés à entretenir des relations et des activités sociales."¹

Santé du capital ou des salarié(e)s ?

Les responsables de la SMH multiplient les arguments techniques et économiques, afin de donner à leurs choix un goût de fatalité. Ainsi, les fours (pour la production de puces électroniques) ne peuvent être éteints. Certes. Mais il est aussi possible de les laisser allumés sans y mettre de plaquettes (ce qui est le cas actuellement). Ou alors, dans le cadre des investissements projetés pour 1988/1989, de mettre en place des technologies — existantes — qui assurent d'une part une qualité supérieure des produits (élimination de toutes les poussières, etc.) et d'autre part une automatisation des processus de chargement des fours. Même l'OFIAMT doit constater que : "Le recours accru à des solutions technologiques devrait permettre de faire décroître le

travail par équipes et le travail de nuit effectués par des hommes; ainsi la machine pourrait remplacer l'homme au poste de travail durant la nuit. Les développements constatés dans ce domaine permettent de sérieux espoirs."²

Si la SMH voulait effectuer, dans le futur, des investissements de pointe — tout en répondant à des

de développement de son trust (entre autres l'ouverture d'un secteur de vente dans les télécommunications). Si la direction de la SMH juge que les possibilités d'extension sont bonnes, elle prendra ses décisions d'investissements en sachant utiliser tous les avantages que lui octroie la région neuchâteloise (investissements déjà effectués, prix et qualification de la main-d'œuvre, aides du canton, etc.). Enfin, Hayek semble examiner la possibilité du rachat d'une entreprise de production de chips (circuits) aux Etats-Unis. La chute du dollar aidant (le prix à payer en francs suisses tombe), la direction de la SMH pourrait opter pour une telle solution. Ses déclarations d'attachement au développement de l'industrie électronique en Suisse — qui serait prétendument mis en question par le refus des travailleuses/euses de passer le dimanche devant des machines à produire des chips — pourraient servir à couvrir ce projet possible d'investissement aux Etats-Unis.

Quant à l'image du Guillaume Tell de l'indépendance technique de la Suisse dont veut s'affubler Hayek, c'est un peu gros ! Tout le monde sait que la SMH dépend étroitement de technologies américaines (VSLI-Technology), que les accords entre divers groupes (Faselec-Philips et SMH, etc.) sont de l'ordre de la banalité dans le secteur électronique, que les développements techniques de pointe sont des plus réduits à la SMH (si ce n'est dans un secteur technique précis de production, TAB-Bonding). Non, ce qui motive Hayek, c'est la rentabilité de ses investissements et, comme le dit l'un de ses bras droits, Ernst Thomke, "avec les places de travail, il ne faut pas faire de sentiments" (Sonntags Zeitung, 11 janvier 1987). Voilà leur vraie mentalité.

La poursuite de la mobilisation contre le travail en continu participe d'une bataille pour la dignité des salarié(e)s. L'opposition de plus de 200 travailleuses/euses, sur les quelque 300 directement concernés, démontre l'ampleur de la résistance. Hayek et ses alliés — dans le gouvernement neuchâtelois ou dans la direction de la FTMH — feront tout pour la briser. La solidarité de tout le mouvement syndical est décisive. Ceci d'autant plus quand les délégués de la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA) constatent dans leur secteur, à l'instar des autres branches : "L'introduction de la souplesse des horaires de travail et l'augmentation des cadences... le travail nocturne et le travail dominical perturbent la santé des travailleurs et déstabilisent leurs familles." (Le Courrier, 17 février 1987.)

A. Udry

1. OFIAMT, Travail de nuit et en équipes, novembre 1985.
2. *ibid.*

SATIRICON



L'ART DE MÉNAGER

Oerlikon — Bührlé pris sur le fait d'une livraison d'armes (en particulier de pièces de rechange pour le système de défense anti-aérien Skyguard) à l'Iran. L'ombre de l'Irangate menaçant de recouvrir le Cervin, le Ministère public — les autres sont privés, alors ? — de la Confédération se met en chasse. Et rentre bredouille. Rien. Tout juste quelques "vis, écrous, boulons, soupapes, câbles, paliers à rouleaux, et autres ventilateurs qui ne tombent pas sous le coup de la loi sur le matériel de guerre" (Le Matin, 14 février 1987). Circulez donc, il n'y a rien à voir.

Au même moment, un nouveau best-seller militaro-helvétique fait son apparition sur le marché. Intitulé *Les Gardiens du Ciel* (traduction anglaise libre : *Skyguards*), il retrace l'émouvante histoire de la DCA suisse. Avec plein de photos des "vis, écrous, boulons, soupapes, câbles, paliers à rouleaux, et autres ventilateurs" cités plus haut. Une fois assemblés,

ils ont l'air de péter le feu, ces trucs !

Bien sûr, il y faut le savoir-faire de la mécanique suisse. Sortis de leurs turbans et tchadors, qu'est-ce qu'ils vont en faire de tous ces machins à paliers et hélices, les mollahs iraniens ? En tout cas pas des canons aussi splendides que dans *Les Gardiens du Ciel*. Tout juste des machines à laver ou des mélangeurs-batteurs... Et même si un mélangeur-batteur peut être dangereux dans un combat à l'arme blanche, la "loi ne nous oblige pas à regarder quelle va en être l'utilisation concrète", répond sans coup férir le porte-parole du Ministère public (24 Heures, 14 février 87). Il parlait des pièces détachées, évidemment.

Cette affaire avec l'Iran montre ainsi clairement qu'Oerlikon — Bührlé, en pleine restructuration, n'hésite pas à concurrencer Moulinex, passant fougueusement des armes aux arts ménagers.

E. Peter-Panther

Femmes, syndicat et flexibilité :



Au forum contre le travail du dimanche. Deuxième depuis la gauche : Anna Schulte.

Anna est serrurière. Elle travaille dans une entreprise à Dortmund. Active depuis de nombreuses années dans l'IG-Metall (syndicat de la métallurgie, 2,5 millions de membres), Anna est présidente d'un conseil d'usine (*Betriebsrat*) qu'elle a contribué à mettre sur pied. Une expérience riche, aussi bien sur le plan professionnel où cette femme, mère de deux enfants, s'est imposée dans un métier d'hommes que sur le plan syndical et militant. Anna Schulte, invitée par le Comité travail et santé de Neuchâtel à l'occasion du forum du 7 février contre le travail du dimanche (voir *La Brèche* No 379), répond à nos questions.

La Brèche : Tu travailles maintenant depuis cinq ans dans un métier généralement réservé aux hommes. Quelle est ton expérience ? Es-tu reconnue dans ton boulot et traitée à l'égal de tes collègues masculins ?

Anna : Maintenant, après cinq ans d'usine, je peux dire oui ; je suis reconnue et mes collègues me respectent comme travailleuse et militante. Mais ça n'a pas été tout seul ! Déjà pour trouver une place. A la fin de mon apprentissage, j'ai dû me présenter dans près de 300 entreprises. Partout c'était la même chanson, sur un ton plus ou moins agressif : "On n'a pas besoin d'une femme", "une femme ? non, ça ne va pas".

Quand on m'a finalement engagée, ici, ce qui pesait, c'étaient d'abord les préjugés : quand tu sors d'apprentissage, il y a un tas de

choses que tu ne connais pas, que tu ne sais pas encore faire. C'est vrai pour tout le monde. Mais quand tu es une femme, personne ne tient compte de ça. Si tu fais une faute, c'est parce que tu es une femme et pas parce que tu débutes. Ça, c'était affreux. Je me sentais toujours observée, critiquée. Alors tu essaies de faire toujours mieux, toujours plus et toujours plus vite. Tu finis par faire du zèle... contre ton gré.

Maintenant, ça va, mes collègues ont vu que c'est possible. Une serrurière ("*eine Schlosserin*"), ils admettent que c'est possible. Je trouve ça important et j'encourage d'autres femmes à choisir un métier et un apprentissage en fonction de leur goût, et non en fonction des préjugés sociaux. Même si au début, ce n'est pas facile, ça vaut le coup.

*** Et dans le syndicat, comment cela s'est-il passé ? Ton choix a-t-il provoqué des discussions ? As-tu le sentiment que ça a contribué à changer les mentalités ?**

— Le même problème, tu le retrouves dans le syndicat. Au début, on t'admire, on trouve bien qu'une femme se lance comme ça dans un nouveau domaine. Mais très vite, tu te retrouves marginalisée de fait. Et c'est là que commencent les difficultés. On attend de toi que tu t'adaptes, que tu fasses comme si t'étais pas une femme. Ça commence déjà par les séances qui sont toujours fixées entre 17h et 19h, au moment où tu devrais t'occuper des enfants à la maison. Ça, c'est un problème général. Dans les instances, il y a 90 o/o d'hommes et si tu ne dis rien — et au début tu n'oses pas, en tout cas, moi, je n'osais pas — ils ne pensent pas que le soir il y a les gosses, le repas à faire et tout. A la longue, mais seulement à la longue, j'ai pu poser le problème sans risquer ma place... Fondamentalement, on attend de toi que tu t'adaptes. Si tu ne le fais pas, tu n'as aucune chance d'être écoutée. Là aussi, tu dois faire tes preuves !

*** Existe-t-il une commission femme dans l'IG-Metall ? Y a-t-il une discussion sur les problèmes spécifiques des femmes ? Sur leur place dans le syndicat ?**

— Oui, il y a à tous les niveaux un droit reconnu aux femmes de se regrouper et de faire des propositions (voix consultative). C'est d'ail-

leurs souvent de là que viennent une série d'idées et de propositions nouvelles. Mais il reste beaucoup de problèmes. Dans les instances, les femmes sont systématiquement sous-représentées. Mais, aujourd'hui, dans l'IG-Metall, les femmes commencent à exiger des droits. Dans les cours de formation, nous avons imposé des garderies pour que les femmes puissent plus facilement y prendre part. Jusqu'il y a peu, c'était impensable qu'une femme s'absente plusieurs jours de la maison. Il y a même eu des femmes qui ont emmené leur mari à un séminaire organisé pour elles, parce que les hommes ne voulaient pas laisser "leur" femme partir seule... Nous avançons aussi l'idée d'un quota de femmes dans les instances qui corresponde (au minimum) au pourcentage de ce que nous sommes dans le syndicat. Dans l'IG-Metall, les femmes représentent 14 o/o des effectifs. Si tu regardes la composition des différentes commissions, tu vois qu'on est loin de ce chiffre-là : en moyenne entre 2 o/o et 10 o/o, et partout où il y a un pouvoir décisionnel, la part des femmes reste très faible. Mais ça peut changer. Il y a en tout cas des femmes qui en ont la volonté et qui font entendre leur voix sur une série de questions. Par exemple en ce qui concerne la flexibilité, pour te donner un cas qui a fait couler beaucoup d'encre et où le débat est loin d'être clos !

*** Peux-tu nous dire deux mots de la campagne de l'IG-Metall pour les 35 heures ?**

— Les 35 heures pour tous sans diminution de salaire, c'est une

réponse à l'offensive très générale des patrons qui se battent pour un maximum de flexibilité. Les arguments des employeurs et de la droite sont les mêmes en République fédérale allemande que chez vous : la concurrence internationale, la nécessité de rentabiliser rapidement les machines, etc. Dans l'industrie automobile, par exemple, le temps de livraison a été abaissé à une demi-journée. Autrefois, il y avait des entrepôts gigantesques. Aujourd'hui, 24 heures avant d'être livrée, la bagnole est encore sur la chaîne de montage. Elle est pour ainsi dire terminée au moment où elle est vendue. Sans une flexibilité maximale, c'est impensable. Et la flexibilité ne signifie pas seulement le travail en continu 24 heures sur 24, 365 jours sur 365. C'est aussi la généralisation de contrats de travail "ouverts" où tu ne bosses plus que sur appel, ou de contrats à courte durée (18 mois). Pour l'instant, ce n'est pas encore généralisé. Mais la volonté patronale d'imposer cela est clairement affirmée. Il y a d'ailleurs de plus en plus de postes temporaires ou à temps partiel et des propositions sont faites pour calculer le temps de travail sur une moyenne annuelle. La tendance est manifeste : supprimer les contrats collectifs au profit de contrats individuels avec des conditions très variables tant sur le plan des salaires, des horaires que de la sécurité de l'emploi. C'est dans ce cadre-là qu'il faut comprendre la réponse de l'IG-Metall. La bataille pour les 35 heures sera difficile, ça c'est certain ! Mais, à mon avis, elle est fondamentale.

*** Comment se pose la question du travail de nuit des femmes ?**

— Le gouvernement a un projet de loi dans ses tiroirs depuis une année et demie. S'il n'a pas pu le sortir, c'est en raison de l'opposition syndicale et des grèves qu'il y a eu pour les 38 heures. Ce projet de loi prévoit une flexibilité maximale. Il y a même un point précisant qu'une entreprise peut conclure des contrats moins favorables que ce que prévoit la loi. Si cela passait, ce serait évidemment très grave. Les arguments pour faire travailler les femmes la nuit sont les mêmes qu'en Suisse : au nom de l'égalité... en réalité en raison des bas salaires. Il y a aussi une volonté de faire travailler les gens pendant le week-end. Aujourd'hui, l'IG-Metall insiste pour une réduction générale du temps de travail, mais pas sous n'importe quelle forme. Nous voulons les 35 heures dans le cadre de la semaine normale de cinq jours, et sans diminution de nos salaires. L'IG-Metall avance des propositions très précises. Par exemple, faire inscrire dans le contrat que les cinq jours ouvrables travaillés sont à compter du lundi au vendredi et que le week-end doit être libre. C'est important. Jusqu'ici il est simplement dit que la semaine compte cinq jours ouvrables, et comme le samedi est un jour ouvrable, on pourrait nous obliger à travailler ce jour-là. Cette tendance existe déjà. Pour ce qui est du travail de nuit, la bataille à mener est pour moi claire : il faut, comme vous le dites aussi, étendre la protection aux hommes, interdire le travail de nuit partout où il n'y a pas de raison sociale qui le justifie.

Propos recueillis par Marianne Ebel

LE TRAVAIL EN ÉQUIPES

Mère de deux enfants, Anna Schulte travaille en équipes. Elle raconte les difficultés que cela pose : "J'ai été très touchée par le témoignage des femmes d'ETA Marin lors de votre forum contre le travail du dimanche. Ce que ça signifie quand le matin tu es à la maison, que tu es seule et les enfants à l'école, ou quand tu reviens à la maison après le boulot et que tu es incapable de donner le change. On a souvent le sentiment qu'on nous vole la moitié de notre vie, ou même plus. Et quand tu dois bosser, tu n'as pas le choix et tu dois te plier à ces horaires dégueulasses."

"Je suis de nature optimiste, mais pendant des années, j'ai passé des matinées horribles. Quand tu es de l'équipe du soir, tu te lèves tôt pour préparer le petit déjeuner des mômes, tu les envoies à l'école. Après tu es réveillée, mais encore crevée, vaseuse. Tu es seule avec plein de choses à faire dans ton ménage. Mais tu n'as pas d'énergie, ta famille est partie et c'est le vide. C'est pas dur, t'as envie de chialer... Et quand tu es de l'équipe du matin, tout se cumule. Tu es si crevée au retour du boulot à 14h que t'es inefficace et souvent désagréable avec ceux que pourtant tu aimes le plus au monde. Cette difficulté à exprimer ton amour, c'est ce qu'il y a de plus terrible. Ce que ces femmes de Marin ont dit m'a vraiment touchée. Je me reconnais dans tout cela."



En Amérique centrale :

«L'aide au développement»,
version Schmidheiny

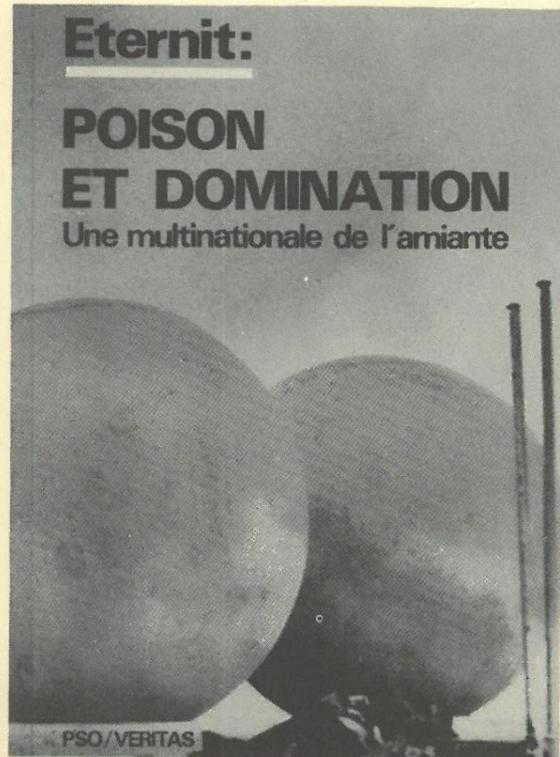
Au printemps 1986, le patron de l'empire du ciment Eternit - Holderbank, Stephan Schmidheiny, annonçait le prochain lancement d'un projet "d'aide au développement": la FUNDES (Fondation pour le développement économique et social), déjà active à Panama (paradis fiscal et centre financier véreux) depuis 1984, allait en juillet étendre ses activités au Costa Rica. La famille Schmidheiny, qui n'est pas à court de réserves, lui accordait 3 millions de francs de sa fortune. Attentive aux intérêts de sa classe, la Neue Zürcher Zeitung (NZZ) consacrait aussitôt un long article qui concluait en ces termes: "La Fundes répond, enfin, au reproche que l'économie privée n'aurait qu'égoïsme, myopie et intérêts à court terme envers les pays en développement (...). Le trait le plus original et le plus important de la Fundes est d'indiquer, de la part de l'initiative privée, que des alternatives existent sur ce que pourrait aussi être l'aide au développement." (NZZ, 22 mai 1986.) Au moment où pleuvent les critiques de l'aide au Nicaragua, l'affaire mérite qu'on s'y arrête...

Rares sont les "pures" coïncidences. L'initiative de S. Schmidheiny a été rendue publique au moment même où les Sager, Eggly, etc. rentraient du Nicaragua pour en dénoncer le régime "totalitaire" et demander un strict contrôle de l'aide suisse à ce pays¹. Dans la foulée, le radical Max Affolter, président de la commission des Affaires étrangères du Conseil des Etats, visitait en juin-juillet des projets d'aide suisse au Pérou et en Equateur. Au retour, il fit le crochet par Panama et le Costa Rica pour visiter la FUNDES. Enchanté par cette initiative "qui fonctionne" et "stimule l'esprit d'entreprise", il concluait que l'aide officielle devrait être limitée à quelques projets seulement et qu'il "faut se demander si nous ne devrions pas donner bien davantage de contrats à des organisations privées."²

Le lobby d'une "nouvelle philosophie" de l'aide au développement, pour reprendre les termes d'Affolter, est décidément bien à l'oeuvre. Vantant la FUNDES, la NZZ renchérissait: "Ses initiants semblent montrer la voie d'un engagement des entrepreneurs dans une forme d'aide au développement qui n'ait pas à nier les valeurs de l'économie de marché, mais au contraire contribue à les renforcer." A l'exemple du Costa Rica, on veut donc montrer que le libéralisme impérialiste, après un siècle d'exploitation du tiers monde, saurait le sortir de l'impasse! Suivons donc ces "nouveaux philosophes" sur leur terrain...

«UNE SÉLECTION ATTENTIVE S'IMPOSE»

"Les problèmes du tiers monde sont aussi nos problèmes, leurs chances de survie sont aussi les nôtres" (sous-

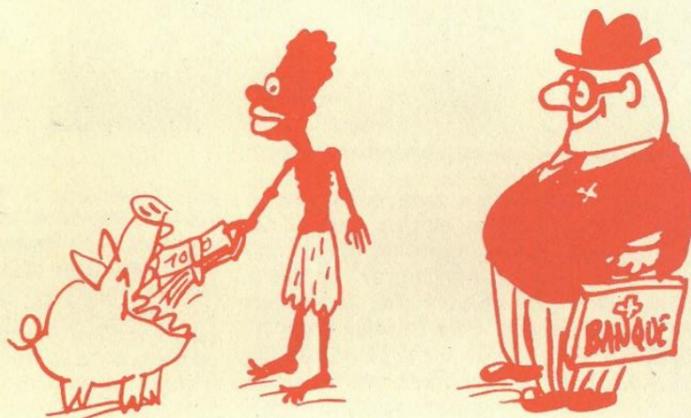


En plus de leurs "bonnes" oeuvres, les Schmidheiny possèdent la plus grande multinationale de l'amiante-ciment, Eternit. Cette étude du PSO est en vente dans nos locaux.

Bourgeoisie suisse,
Amérique centrale et Afrique du Sud :



L'APPÂT



DU GAIN



La Suisse neutre fait des affaires avec les pires dictatures du monde. Les deux articles de ce dossier montrent deux aspects de cette politique. Le premier concerne un projet "d'aide au développement" sous les auspices des Schmidheiny, patrons de Eternit - Holderbank, à Panama et au Costa Rica. Ou comment une "respectable" intention cache mal le fond du problème: continuer à faire des affaires juteuses. Dans le second article, Jo Lang met à nu un nouveau scandale de l'homme d'affaires zougé Marc Rich. Ce dernier en effet apparaît comme l'un des plus importants détourneurs du boycott pétrolier à l'encontre de l'Afrique du Sud.

entendu: il faut pouvoir continuer à y écouler nos exportations), affirme Ernst A. Brugger³, secrétaire de Fundes-Suisse. Cette fondation regroupe une belle brochette d'exploiteurs du tiers monde: cinq grandes banques, deux trusts de la chimie, Nestlé, Migros et Schmidheiny. Ce beau monde a avancé des prêts sans intérêts du remarquable montant de 5 millions de francs! A titre de comparaison, notons que de 1981 à 1985 la Suisse a importé de Panama, où le projet Fundes a été lancé, pour 714,5 millions de métaux précieux pour l'industrie et 534,4 millions de bijouterie et métaux précieux, soit ensemble pour 250 millions de francs par an de bienfaits brillants et sonnants de cette plaque tournante, et pourrie, de la finance internationale! La générosité de Schmidheiny et consorts, si elle a du mal à faire taire l'objection d'égoïsme, n'est en tout cas pas myope... Des affaires aussi fructueuses méritent bien un tout petit pourcentage en frais de publicité.

Et quelle publicité! Ecoutez le cynisme de ces "nouveaux philosophes": "Fundes défend l'idée que même dans le tiers monde les lois de l'économie de marché doivent s'affirmer. Elles seules peuvent libérer les hommes de la dépendance de l'Etat ou des programmes sociaux internationaux et les pousser à développer leur propre initiative."³ Comme si l'économie de marché, contrôlée par les multinationales, ne jetait pas jour après jour la majorité de l'humanité dans la dépendance et la famine!

Mais la conclusion concrète est encore plus significative. La Fundes n'est rien d'autre qu'une garantie bancaire pour le crédit artisanal et agricole, pour un montant maximum

de 25 000 dollars sur trois ans. Les "petites gens" qui veulent se lancer doivent assurer eux-mêmes au moins 20 o/o des fonds: un coiffeur, deux couturiers, des ébénistes, des entrepreneurs agricoles (une centaine au total) ont ainsi bénéficié à Panama de créances de la Fundes, d'un montant de 8000 francs en moyenne, pour lesquelles ils paieront un petit intérêt qui couvrira les frais administratifs et les services de conseils de la fondation. Voilà à quoi se réduit "l'aide au développement" de Schmidheiny. Et c'est déjà trop! Car après un an et demi d'expérience à Panama, la Fundes conclut qu'elle s'est trop dispersée, 8 o/o des débiteurs ayant fait faux bon, et qu'il fallait désormais "choisir avec soin les créanciers". De l'aide au développement, on a passé au prêt aux petits artisans et, parmi eux, il faut encore choisir les clients sûrs (car le service des poursuites à Panama est moins rigoureux qu'en Suisse)! Pendant ce temps, le paysan pauvre, l'ouvrier agricole ou le chômeur du bidonville, soit l'écrasante majorité de la population, survivent dans la misère. Voilà comment les lois du marché "libèrent les hommes de la dépendance"!

QUI A AIDÉ SCHMIDHEINY ?

L'histoire s'arrêterait ici si les Schmidheiny n'étaient pas de vieilles connaissances au Costa Rica⁴. Ils y possèdent depuis 1970 une fabrique de ciment, Industria Nacional de Cementos S.A. (INCSA), et une usine de produits en

Affaire Marc Rich bis :

L'apartheid? Une affaire

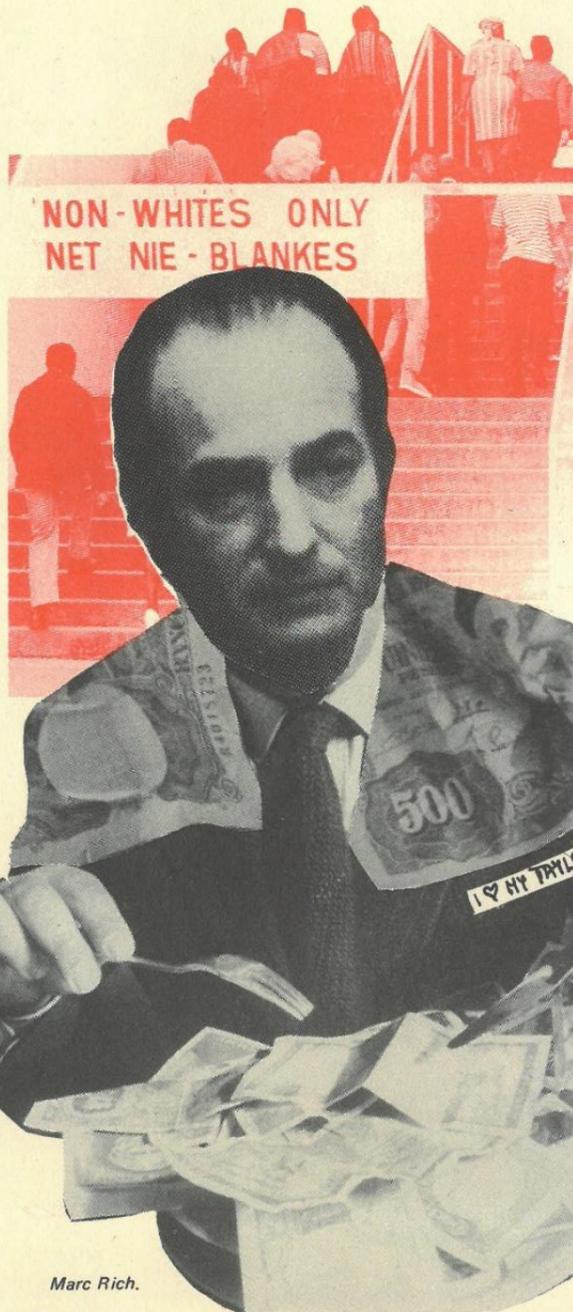
Le sultanat pétrolier du Brunéi boycotte depuis 1982 l'Afrique du Sud. Ses contrats sur le pétrole contiennent en effet une clause stipulant que "ce pétrole ne doit ni être vendu, ni être livré, directement ou indirectement, à un quelconque port en Afrique du Sud". Et, de fait, l'Afrique du Sud n'apparaît plus, depuis 1982, dans les statistiques officielles du commerce du sultanat.

D'après les recherches du Shipping Research Bureau (SRB) cependant, entre 1982 et septembre 1986, 3,8 millions de tonnes de pétrole en provenance du Brunéi furent livrées à l'Afrique du Sud. Le gros intermédiaire pour ces livraisons n'est autre que l'inévitable Marc Rich¹, homme d'affaires (sulfureuses) zougois bien connu. Voici ces prestations : en 1983, 500 000 tonnes de pétrole (51 o/o) sur les 980 000 tonnes transitent par lui; en 1984, ce sont 850 000 tonnes (77 o/o) sur 1,1 million; en 1985, 700 000 tonnes (100 o/o) et de janvier à septembre 1986, 490 000 tonnes (100 o/o). Pour cette période, le SRB enregistre 27 livraisons de pétrole brunéien vers l'Afrique du Sud effectuées par les bons soins de Marc Rich. La firme de ce lascar achète le pétrole à l'entreprise japonaise Marubeni KK (Osaka) qui, elle, se fournit auprès de la Brunei Shell Petroleum. Officiellement la marchandise est destinée aux Etats-Unis. Une comparaison entre les exportations brunéiennes vers les USA et les importations américaines en provenance du Brunéi montre toutefois qu'une grande partie du pétrole "s'est volatilisée" en route.

DÉTOURNEUR DE BOYCOTT

Apparemment, la Marubeni et Marc Rich violent sciemment la clause "anti-apartheid" de la Brunei Shell. Selon ce qu'un porte-parole hollandais a déclaré à la SRB, sa firme envisage une action en justice si les révélations de la SRB se révèlent exactes. Le contrat liant la Brunei Shell et Marubeni — avec Marc Rich en arrière-plan — semble être échu en octobre 1986. A ce propos, la SRB remarque : "Il serait intéressant de savoir si le contrat fut renouvelé ou non. S'il le fut, cela signifierait que la Brunei Shell n'accorde pas une grande valeur à sa clause anti-apartheid... Si par contre le contrat ne fut pas reconduit, quelles en furent les raisons? (...) La Brunei Shell envisage-t-elle le recours à la justice pour violation de contrat? Marubeni et Marc Rich pourrout-ils toujours s'approvisionner en pétrole au Brunéi?"

Marc Rich est l'un des plus grands détourneurs du boycott pétrolier qui frappe l'Afrique du Sud. Outre le Brunéi, il se fournit auprès de pays officiellement anti-apartheid,



Marc Rich.

tels l'URSS et l'Iran. Pour la période 1979 à 1986, la SRB a pu identifier 31 livraisons à l'Afrique du Sud par des bateaux de Marc Rich ou de l'une de ses filiales. Cela représente quelque 3,18 millions de tonnes de pétrole.

Et ce n'est pas tout. D'après le procureur général d'Afrique du Sud, il est prouvé que la Minoil Inc — la firme du sieur Rich — a encore acheminé dans le pays 17 autres cargaisons en provenance de "pays non identifiés du golfe Persique". D'où un total d'au moins 48 livraisons, soit une quantité avoisinant les 6,5 millions de tonnes de pétrole. Autrement dit, Marc Rich a couvert 6 o/o des besoins en pétrole importé de l'Afrique du Sud pour la période 1979 à 1986. Plus magouilleur, tu meurs!

Par ailleurs, des milieux de l'Eglise sud-africaine nous ont fait savoir qu'un représentant de la firme de Marc Rich — éventuellement le big boss en personne — avait séjourné au pays de l'apartheid il y a peu. A une question de Jo Lang à ce propos, lors d'une assemblée publique de l'Association zougoise du commerce, Marc Rich répondit habilement : "Mon dernier voyage a été en URSS." Aussi deux questions demeurent-elles en suspens. Le voyage en Afrique du Sud concernait-il le contrat en train de se terminer de la Brunei Shell? S'agissait-il en URSS de la négociation d'un intermédiaire entre deux Etats officiellement sans rapports directs?

PARADIS FISCAL

Toute cette sombre histoire confirme une fois de plus ce que nous avons souvent dit. Le paradis fiscal zougois (entre autres) favorise ces micmacs internationaux. En l'occurrence, la place financière zougoise se révèle être un soutien apprécié du régime raciste d'Afrique du Sud. Mentionnons au passage que l'exposition nationale CH 91 aura notamment pour tâche de voiler cette vérité. Dans le projet du canton de Zoug pour cette manifestation, on peut lire en effet : "But : combattre les préjugés à l'égard de la place financière zougoise." Tout un programme!

Naturellement, nous interviendrons au Grand Conseil² au sujet de ce scandale. Que pense le Conseil d'Etat — et en premier lieu son ministre des finances et conseiller national radical Georg Stucky — des pratiques de cette firme zougoise? Est-il toujours d'avis que les affaires de Marc Rich sont "au-dessus de tout soupçon"? Dans quelle mesure le voyage de Georg Stucky en Afrique du Sud, voici deux ans, et son engagement au Conseil national contre un boycott de ce pays ont-ils un lien avec les violations de l'embargo mentionnées ci-dessus? On le voit : une affaire à suivre.

Jo Lang, conseiller municipal PSO à Zoug

1. Financier international, ayant trempé dans plusieurs affaires louches, notamment aux Etats-Unis concernant une fraude fiscale, cf. *La Brèche*, No 331, 1er décembre 1984.

2. Aux dernières élections cantonales, Alternative socialiste verte (PSO et indépendants) a décroché deux sièges au Grand Conseil.

ciment, *Productos de Concreto S.A.*, qui contrôle à son tour la *Concretera Nacional S.A.*, entreprise de transport de béton, et la *Quebradores Bretaña S.A.* (fermée en 1981). S'il voulait conter merveilles sur l'économie de marché, Schmidheiny n'avait qu'à raconter son propre exemple!

Il l'a fait d'ailleurs voici quelques années, tant il en était fier, en confiant à deux experts indépendants, un économiste et un représentant des Eglises, le soin d'étudier l'INCSA⁵. On en a loué les "réalisations sociales" : logements, école, service sanitaire liés à l'entreprise, salaires légèrement supérieurs à la moyenne. Les experts relevaient tout de même que "les nombreuses prestations sociales qu'on peut, dans une certaine mesure, considérer comme une part du salaire, provoquent un fort lien (lisez : soumission) à l'entreprise. Ce n'est qu'au terme de plusieurs années que le travailleur profite totalement de ces prestations sociales tandis que dans l'immédiat le salaire "monétaire" est l'unique revenu de son travail" (p. 157).

Mais le récit des experts nous apprend surtout autre chose. L'INCSA a été lancée en 1960, avec des capitaux costaricains et l'aide de Holderbank. Jamais l'affaire n'aurait vu le jour sans une intervention massive de l'Etat costaricain — ce "monstre" du libéralisme, source de "dépendance" et "d'entrave aux lois du marché". D'abord, l'INCSA fut décrétée "d'intérêt national" par un contrat national (Contracto Nacional) de 1961 entre le gouvernement et l'INCSA. Aucune autre entreprise de ciment n'était autorisée au Costa Rica tant que l'INCSA pouvait satisfaire la demande. Ce protectionnisme, classique — à l'opposé du libre-échange si cher aux tenants du libéralisme —, a assuré l'expansion de l'INCSA, deux fois plus rapide que celle du PNB costaricain jusqu'au milieu des années soixante-dix. Il a surtout permis de créer un besoin nouveau, et donc un marché, dans un pays où la majorité de la construction était en bois. "On ne peut pas parler de technologie appliquée", concluent les experts (p. 161). Ceci d'autant plus que cette production de ciment impliquait de fortes importations de matières premières et de services, fournis par Holderbank notamment, qui représentait "de 40 o/o à 50 o/o des frais de production". Ajoutons que la consommation d'énergie pour produire ce ciment est de 10 o/o à 40 o/o supérieure à celle de la Suisse, qu'il a fallu l'intervention des habitants pour forcer la fabrique à mieux filtrer les émanations de poussière et que si INCSA appliquait les normes écologiques en vigueur en Suisse "la production et les investissements par poste de travail augmenteraient de

manière insoutenable" (p. 161)... pour les profits de Schmidheiny. Le bilan global, en termes de coûts sociaux, n'est donc pas aussi brillant qu'il n'y paraît.

Le Contracto Nacional offrait encore davantage : aucune taxe d'importation ni d'exportation; taxe sur les importations de ciment (pour limiter la concurrence); bénéfice, capital et terrain exempts d'impôts pendant cinq ans; pas d'impôts sur le bénéfice réinvesti; libre accès aux devises pour les importations. En contrepartie, et c'est là l'origine du "programme social" d'INCSA, celle-ci avait l'obligation de créer un fonds pour les besoins sociaux. Par ailleurs, le prix du ciment était placé sous contrôle de l'Etat et l'entreprise ne pouvait pas être en mains directes de l'étranger. Holderbank contourna l'affaire par un montage financier classique (INSUICO) et quand, poussant plus avant, le trust racheta 25 o/o des actions en participation directe (en 1968/1969), il obtint encore du gouvernement un accord oral l'autorisant à rapatrier librement non seulement les paiements d'importations et de know-how, mais encore les dividendes.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET BÉNÉFICES

Le bilan détaillé de ce montage fourni par les experts donne le résultat suivant : pendant dix ans, de 1966 à 1977, Holderbank a retiré d'INCSA le bénéfice de son "contrat d'assistance" payé en proportion du chiffre d'affaires (1,3 o/o en 1977), plus environ 15 o/o à 17 o/o de la valeur créée par l'entreprise. La part de cette valeur versée en salaires baissait en revanche de 37,1 o/o en 1966 à 29,7 o/o en 1977, ce qui ne devrait pas surprendre, INCSA n'ayant alors pas de syndicat. Mais celle des capitalistes costaricains associés baissait aussi, tandis que l'Etat (les exemptions fiscales étant échues) s'en accordait une plus grande part. Et quand on parle d'Etat, ici, il serait préférable de comprendre : le parti au pouvoir.

Une fois l'essor pris grâce à cette aide de l'Etat (Holderbank intègre INCSA à son bilan en 1970, quand l'affaire est en bonne route), la concurrence s'est développée. Et les "lois du marché", comme on va le voir, ont contribué au "développement" du Costa Rica...! En 1980, trois fabriques de ciment se partagent le marché (43 o/o à INCSA) et Holderbank s'en plaint dans son rapport annuel, affirmant que la surproduction va exiger de chercher des marchés d'exportation. Car la crise réduit brutalement la

consommation intérieure du pays : INCSA, qui peut produire 450 000 tonnes de ciment par an, n'en produit plus que 298 000 en 1981/1982, 229 000 en 1982/1983 avant de remonter à 271 000 en 1984/1985. Mais les marchés ne sont pas plus ouverts au Honduras qu'ailleurs, malgré les essais d'y percer. Conséquence : le nombre des salariés ne cesse de baisser (302 en 1977, 251 en 1985, soit moins 16,8 o/o), tandis que le chiffre d'affaires, aidé une fois encore par des hausses de prix successives autorisées par le gouvernement (en 1982 et 1984), augmente, ainsi que les bénéfices! Convertis en dollars, les résultats sont évidemment moins brillants : le chiffre d'affaires, de 22,5 millions en 1980, monte à 48,4 en 1983 et retombe à 18 en 1985 pendant que le bénéfice, de 1,9 million en 1980, chute à 0,35 en 1983 et remonte à 4,1 en 1985. Bon an, mal an, les revenus d'Holderbank sont néanmoins assurés. Rappelons que le "contrat d'assistance" est en pour-cent du chiffre d'affaires et les dividendes calculés sur le bénéfice.

Dans sa propagande, la Fundes explique son projet en disant que les petites entreprises du tiers monde manquent "d'accès aux capitaux". Quelle surprise! La sacro-sainte "économie de marché" n'est pas seulement le Décalogue du libéralisme prêchant la Rédemption des hommes, elle est d'abord, et bien plus terre à terre, une "pompe à fric" qui accumule toujours le capital là où il est déjà. Et la fortune des Schmidheiny en est une fraction.

Michel Thévenaz

1. Cf. notre dossier "Qui politise l'aide?" *La Brèche* No 378, 28 janvier 1987.

2. Entretien à la *Solothurner Zeitung* du 31 juillet 1986.

3. Présentation du projet Fundes par le *Tages Anzeiger* du 2 juillet 1986.

4. En Amérique centrale d'ailleurs. Rappelons les licenciements brutaux à Duralita (Guatemala) pour briser le syndicat en 1978, qui avaient conduit à l'occupation de l'ambassade de Suisse, et la disparition de syndicalistes encore à Eureka (Salvador) en 1980, suite à une grève pour l'amélioration des conditions de travail. Cf. *Cultrun* No 15, décembre 1978 et *La Brèche* du 4 juillet 1981.

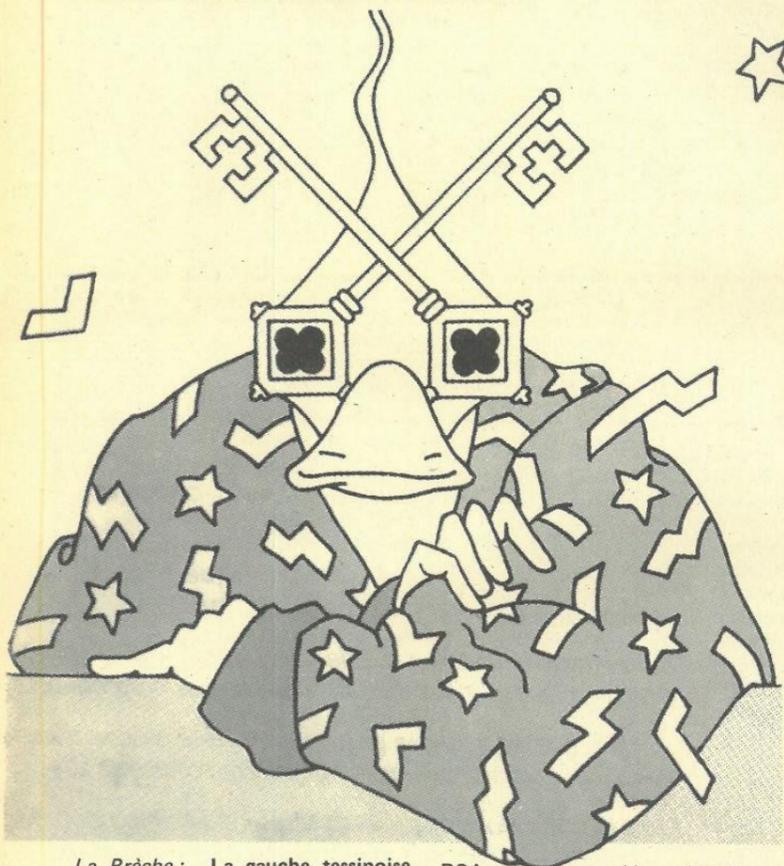
5. Cette enquête, faite du 20 juillet au 7 août 1978 à INCSA par l'économiste Gerhard Schwarz et Hans-Balz Peter, des milieux ecclésiastiques, a fait l'objet d'une publication, très utile et détaillée, de G. Schwarz : *Ausländische Direktinvestitionen und Entwicklung. Eine umfassende Evaluierung. Das Beispiel der Zementfabrik INCSA in Costa Rica* (Verlag Rüegger, 8253 Diessenhofen, 1980). Nous en tirons la plupart de nos données, sauf pour la période ultérieure (rapports annuels Holderbank).

Du rififi chez les socialistes tessinois :

UNE QUERELLE D'APPAREILS ?

Les socialistes tessinois sont en crise : processus avorté de réunification avec le PSA, exclusions et scission. Ceci dans un contexte de rebrassage général des cartes au sein de la gauche et à quelques semaines de l'échéance des élections cantonales du 5 avril. Des élections qui ont tendance à prendre une tournure droite et PS contre la gauche. En effet le candidat socialiste Bervini vient de recevoir le soutien de presque toute la droite (PDC, UDC et un groupe de pression ultra-réactionnaire *Alleanza Liberi e Svizzeri*) pour sa réélection au Conseil d'Etat. Un front commun dirigé évidemment contre les trois listes de gauche apparentées (PSO - PSA - Communauté de travail). Dans cet apparentement, nos camarades participent avec une liste PSO - Gauche alternative de 40 candidat(e)s - 18 non membres du PSO -, dont la moitié est composée de femmes. Au gouvernement, ils proposent une liste complète de cinq personnes.

Giuseppe Sergi, membre de la direction cantonale du PSO et secrétaire de la section FOBB (syndicat du bâtiment et du bois) de Bellinzona, nous explique ici les tenants et aboutissants de l'affaire.



La Brèche : La gauche tessinoise est impliquée dans un important débat depuis plusieurs mois maintenant. Peux-tu nous dresser un tableau de la situation ?

Giuseppe Sergi : Une situation très mouvante en fait depuis plusieurs années. Quatre formations politiques de gauche sont en présence. Le Parti socialiste tessinois (PST), représenté au gouvernement depuis une soixantaine d'années; le Parti socialiste autonome (PSA), né d'une scission du PST en 1968 et qui brigue aujourd'hui la place des socialistes au Conseil d'Etat. Le PSA a une force presque égale à celle du PST. Puis le Parti du Travail (PdT) qui subit lui aussi la crise des partis communistes et gravite à l'heure actuelle autour des 2 % de l'électorat. Enfin le PSO.

Plusieurs gros débats ont traversé cette gauche. En 1983, le PdT lançait l'idée de la création d'un seul parti communiste avec le

fondu, ces dernières années les socialistes du Grand Conseil étant dirigés par Robbiani - fut avant tout dominée par la gestion de la "crise" financière. En d'autres termes le soutien au credo bourgeois d'assainissement des finances cantonales. Même le PdT, qui pourtant s'est opposé à un certain nombre de mesures et n'a jamais voté le budget, n'a pas proposé une politique alternative en la matière. Quelques exemples. La gauche réformatrice partage l'idée du respect absolu de l'équilibre budgétaire. A nos yeux évidemment, c'est insoutenable car, face à la crise, au chômage (3000 chômeurs au Tessin), à la marginalisation de certaines catégories sociales, etc., il faudrait au contraire débloquer des ressources pour pouvoir mener une politique active dans ces domaines. Le principe de l'équilibre budgétaire à tout prix entre immédiatement en conflit avec une politique réellement sociale. Là-dessus la gauche réformatrice s'est montrée totalement incapable, ne serait-ce que dans son discours, de développer une logique différente à celle de la droite.

Ainsi les rares initiatives ont été prises par le PSO, appuyées ensuite par d'autres forces dont le PdT. Je pense, par exemple, à l'initiative cantonale sur la formation professionnelle (pour l'ouverture d'écoles d'arts et métiers pouvant également servir au recyclage des chômeurs) qui a réalisé 40 % de votes positifs. Ou encore au référendum contre un projet fiscal de la droite, approuvé unanimement par le Grand Conseil, favorisant les holdings et les sociétés anonymes. Le PSO a lancé ce référendum, soutenu ensuite par le PdT et des forces syndicales (VPOD/SSP). On ne l'a pas emporté en votation (40 % de suffrages favorables au référendum), mais cela nous a permis de mener une bataille et de susciter un large débat sur un thème important. Voilà un minimum que la gauche réformatrice, PSA compris, n'était pas en mesure d'entreprendre.

* Le processus de réunification PST - PSA semble dans l'impasse. Robbiani et la Communauté de travail pour la réunification des socialistes ont été exclus de leur section. Comment les choses se sont-elles passées ?

- Au lendemain des élections cantonales de 1983, Robbiani a lancé son offensive de réunification en direction du PSA car il avait constaté le déplacement toujours plus à droite de ce parti et espérait aussi éliminer un concurrent sur sa gauche. Le PSA reconnaît lui-même son évolution politique et l'écrit dans ses textes :

il parle aujourd'hui de position gestionnaire, alors qu'à l'origine il s'agissait pour lui de constituer une opposition.

Au départ, l'unification (dans le cadre du PST, donc du Parti socialiste suisse) semblait possible, puisque même le conseiller d'Etat Bervini était partie prenante de la discussion¹. Mais en 1985 éclate le scandale Storelli (président de la section du PS de Bellinzona) dont le bureau d'architecture est impliqué dans une affaire de fraudes fiscales. Bervini, ex-membre du conseil d'administration de ce bureau d'architecture, refusa, comme le lui demandait le PSA, une déclaration de non-implication et, surtout, la condamnation de ces méthodes². Ce fut le "casus belli" qui a précipité la rupture. Mais ça aurait très bien pu être un autre événement. Je suis convaincu en effet qu'en tout cas la droite du PST n'était pas du tout disposée d'aller jusqu'au bout du processus de réunification. Car elle avait bien vu le risque de perdre ses positions dans le parti, de se retrouver "marginaliser". Autrement dit de voir "tailler" le PSA, de par leur histoire militante et leurs capacités politiques du point de vue réformatrice, prendre le meilleur sur la "vieille garde". Un conflit d'appareil, en quelque sorte ! Il n'est pas certain, par exemple, que Bervini, même présenté sur une liste unique PSA - PST, aurait été réélu au gouvernement. C'est l'une des explications qu'on peut apporter au raidissement actuel.

Désormais la scission du PST est consommée. Il y a donc deux partis socialistes : le PST et la Communauté de travail pour la réunification des socialistes, en fait fraction publique depuis deux mois sortant son propre journal, signant ses prises de position, etc.

* Le 5 avril prochain auront lieu les élections cantonales. Comment cette échéance se présente-t-elle pour la gauche ?

- Il y aura cinq listes de gauche à ces élections. Le PSO a fait la proposition pour un apparentement de toutes les listes de gauche (à gauche du PST). Nous avons obtenu un accord avec le PSA et la Communauté de travail avec qui nous présenterons des listes apparentées pour le Grand Conseil et le Conseil d'Etat. Le PdT n'est pas entré en discussion car il ne voulait aucun apparentement avec le PSA et la Communauté. Ainsi pour le gouvernement, il y aura deux blocs de gauche : les trois listes apparentées PSA - PSO - Communauté d'une part, et la liste du PS d'autre part (le PdT ne se présente pas). Pour le Grand Conseil, on aura le même apparentement, plus la liste du PS et celle du PdT.

Nous avons fait ce choix qui privilégie l'aspect politique plutôt qu'électoral. Certes la Communauté et le PSA ne proposent pas une véritable politique alternative au réformisme en vigueur. Nous en avons toujours été conscient et nous l'avons dit publiquement. Mais le débat a pris une telle tournure que l'on assiste à une espèce de polarisation entre le "vieux" socialisme (celui du PST, c'est-à-dire ce qu'il y a de pire dans la social-démocratie, notamment sa manière de gérer le pouvoir en parfaite collaboration avec la droite) et le "nouveau". Or dans cette polarisation nous ne sommes pas neutres. En outre, cela nous permet de continuer et d'approfondir le débat sur les perspectives de la gauche avec ces camarades.

* Justement, l'épisode des élections ne va pas clore le chapitre. D'autant plus que toute cette affaire peut signifier à terme un rebrassage général des cartes au sein de la gauche.

- En effet. Quel que soit le résultat, "l'après-élection" alimentera le débat. Si la Communauté ou le PSA gagne un siège au gouvernement, ce sera au détriment du PST et cela lui posera immédiatement un problème : sa présence gouvernementale a toujours été un élément constitutif de sa politique et de son pouvoir d'attrait. Si par contre le PS s'impose, alors il y aura un problème de stratégie pour le PSA. En outre, nombre de personnes participant à ce regroupement (Communauté - PSA) ne se contenteront pas de ces solutions qui se situent toujours dans le cadre du PS. Ces gens-là se posent sérieusement la question : est-ce que l'alternative est de participer au gouvernement et de gérer les affaires selon le modèle du PS ? Ils sont à la recherche d'un cadre différent, d'une façon de faire de la politique en dehors des sentiers battus du réformisme. C'est pourquoi notre proposition d'un regroupement pluraliste et unitaire à la gauche du PSS les intéresse.

Propos recueillis par Pietro Boschetti

1. Le 9 septembre 1985, une commission de travail des deux partis présentait un projet d'accord menant à leur fusion. Cette fusion devait se faire dans le cadre du PSS (cf. *La Brèche*, no 350, 19 octobre 1985).

2. L'accord PST - PSA avait été accepté par le comité cantonal du PST et la conférence cantonale du PSA. Le congrès ordinaire de Chiasso (1985) devait l'entériner, ce qui ne fut pas le cas. Bervini, face aux exigences du PSA concernant le scandale Storelli, a appelé à la rescousse son parti en désignant le PSA comme diviseur (cf. *La Brèche*, no 354, 14 décembre 1985).

Camps palestiniens :

Dans un pays qui n'existe virtuellement plus, dont le gouvernement ne s'est pas réuni depuis plus d'un an, où la seule institution centrale à fonctionner encore est la Banque Nationale, on pourrait s'attendre à ce que règne le silence. Juste troublé, peut-être, par le murmure feutré de la planche à billets. Tout au contraire : c'est le fracas des armes qui domine. Et les médias d'ici d'en faire leurs choux gras, surtout lorsque les choux en question sont des otages occidentaux. Pendant ce temps, tout un peuple pris en otage agonise lentement ; il faut que la faim s'ajoute à la misère et à la mort pour qu'il fasse la "Une"... et retombe ensuite dans l'oubli. Le siège des camps palestiniens au Liban ne date pas d'hier, la faim ne surgit pas au cours d'une seule nuit. Pourtant, comme le constate la doctoresse britannique Pauline Cutting — qui travaille au camp de Bourj-el-Barajneh — la situation des réfugiés "a été ignorée depuis trop longtemps, les médias occidentaux étant obsédés par le problème des otages étrangers au Liban" (Financial Times, 12 février 1987). La surdose de spectaculaire, c'est aussi une manière de se taire.

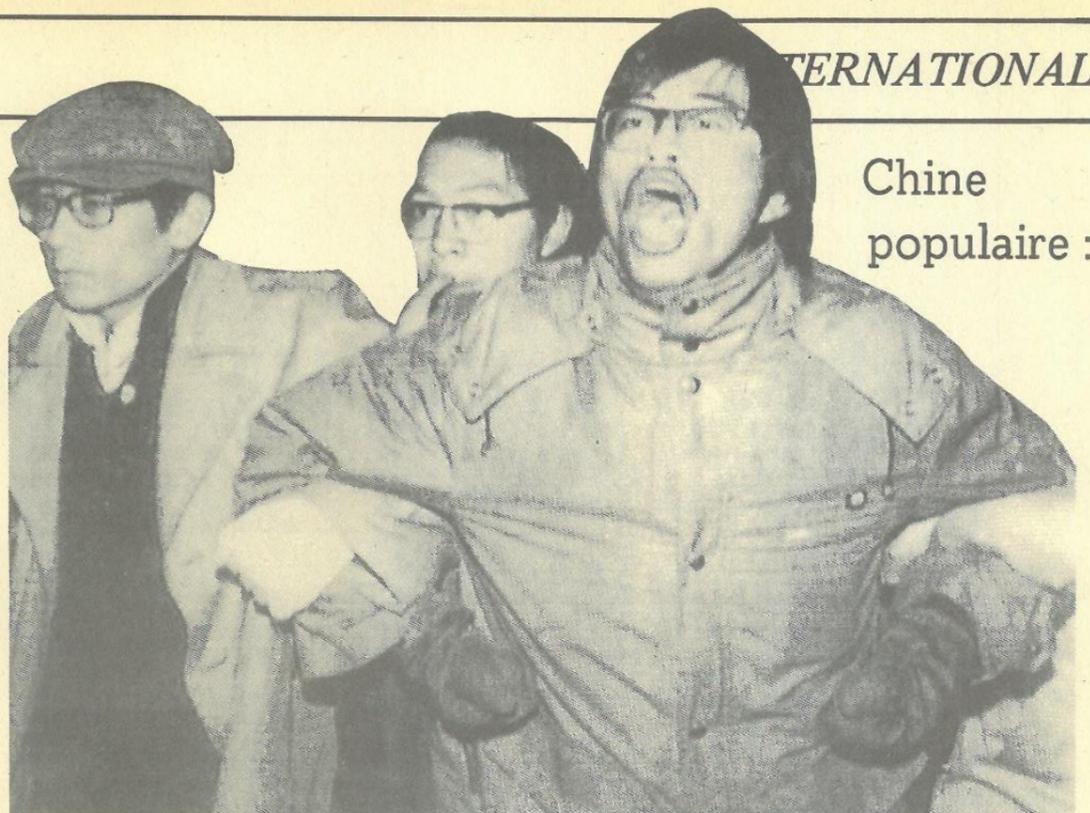
Les simples noms des camps palestiniens au Liban indiquent qu'il y a là comme une marche infernale au martyre : Nabatiyeh (8000 habitants), rasé par l'aviation israélienne en 1974 ; Tall-el-Zatar, enlevé par la milice chrétienne en

Le monde du silence

1976 (3000 morts dans le camp) ; Jisr-al-Bacha et Dbaye, Sabra et Chatila, détruits en 1985. Si le tourbillon destructeur de la guerre régionale n'épargne personne au Liban, les Palestiniens sont, eux, systématiquement au point de rencontre des feux croisés. Le Croissant Rouge palestinien a traduit en chiffres cette situation : de novembre 1985 à janvier 1986, près de deux mille Palestiniens sont morts au Liban, 4600 environ ont été blessés, un peu moins de 80 000 déplacés. Cinquante mille autres vivent dans des conditions de privation et de misère complète (Financial Times, 12 février 1987). A-t-il dès lors vraiment tort, Yasser Arafat, lorsqu'il dénonce "un crime, un génocide semblable à celui qui a motivé le procès de Nuremberg" ? (Le Monde, 12 février 1987) Auparavant, le président de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) aura amèrement souligné les responsabilités des puissances impérialistes : "Quand j'ai quitté Beyrouth en 1982, j'ai laissé la ville entre les mains des observateurs des Nations Unies et de la force multinationale composée de Français, d'Italiens, d'Américains et d'Anglais." (Le Monde, idem) Aujourd'hui, le résultat de cette pax occidentaliste est évident. La désagrégation de l'Etat et de la société libanaise en a été accélérée. Le Liban n'est plus alors qu'un champ de bataille pour ses communautés, chacune cherchant à transformer sa zone en une région de peuplement homogène, placée sous le protectorat plus ou moins amical de l'une ou l'autre puissance régionale. Pour étourdissant qu'il soit, le carrousel des alliances n'a rien résolu et surtout pas la question-clé, celle du peuple palestinien.

La réponse israélienne est connue : la question ne peut être posée théoriquement, elle ne doit donc pas l'être pratiquement. Le seul droit des Palestiniens est de reposer six pieds sous terre. Pour la Syrie, par contre, l'OLP doit exister, mais inféodée aux aléas de sa diplomatie militaire. Il faut donc en permanence casser les reins d'une résistance palestinienne toujours vivace. La guerre des camps menée par le mouvement chi'ite Amal ne pouvait déplaire ni à l'un ni à l'autre, encore moins à l'Iran, qui voyait ainsi s'ouvrir un espace pour avancer ses pions du Hezbollah. Formés à la rude école de la domination britannique et française, les Etats de la région pratiquent le double jeu avec un art que n'auraient pas désavoué le Foreign Office ni le Quai d'Orsay. Ils tracent ainsi les contours d'une nouvelle "solution finale" à la question palestinienne.

Eric Peter



INTERNATIONAL

Chine populaire :

DES RÉFORMES AGITÉES

Gregor Benton¹ est un sinologue socialiste révolutionnaire. Nous avons fait le voyage d'Amsterdam, où il travaille, pour recueillir son analyse des événements qui ont récemment secoué la République populaire de Chine. L'article qui suit est largement basé sur son témoignage. Benton vient de rentrer de Chine populaire. Nous lui avons évidemment demandé pourquoi le Parti communiste avait limogé son secrétaire général, Hu Yaobang...

Hu était considéré comme le bras droit de Deng Xiaoping, à qui il devait toute sa carrière. Son éviction est le résultat d'un long conflit au sein de la direction du Parti communiste.

Deng est sans conteste le dirigeant le plus audacieux du Parti. A son arrivée au pouvoir, en 1976, il jouissait d'un grand prestige. La population le soutenait parce qu'elle espérait qu'il mettrait fin à la tyrannie de la révolution culturelle.

Deng voulait mettre en œuvre un programme de réformes qui, fatalement, dérangerait une grande partie de la vieille bureaucratie du PC. Il avait rencontré un succès partiel en éliminant la "bande des quatre". Mais la fraction conservatrice n'était pas battue pour autant. Des 42 millions de membres du PC, il faut savoir que près de la moitié étaient déjà au Parti avant les réformes actuelles. Les conservateurs possèdent encore une base importante dans le Parti. Deng est obligé d'en tenir compte.

La fraction conservatrice a pris peur face aux dernières réformes entreprises dans le cadre de la libéralisation économique. Elle a craint que ces mesures n'entraînent une libéralisation politique susceptible de mettre en péril le pouvoir de la bureaucratie.

Hu Yaobang était le principal porte-parole des réformes. Il insistait surtout sur la nécessité de réformes dans le Parti. C'est pour cela aussi qu'il était une des cibles privilégiées des conservateurs.

Deng de son côté a commencé à perdre son soutien auprès des masses favorables à des réformes. Les étudiants, par exemple, trouvent que les réformes ne vont ni assez vite ni assez loin. Ils ont lancé des ultimatums à Deng. Les récentes mobilisations de masse ont redoublé les inquiétudes de la fraction conservatrice au sein du parti. Les conservateurs ont pris des contre-mesures et ont accru leur pression. Deng a alors été obligé de

"sacrifier" Hu pour calmer les conservateurs.

Pas de réformes politiques

Le récent mouvement de masse en Chine est très différent du mouvement de 1976-1982 ("Printemps de Pékin"). A l'époque, les étudiants s'étaient tenus à l'écart. Ils s'attendaient à jouer un rôle important dans la modernisation de la vie économique. Ils espéraient parvenir par la suite à jouer un rôle correspondant au niveau politique. Mais cela ne s'est réalisé que très partiellement.

Bien sûr, beaucoup de choses ont changé en Chine depuis Mao. Il y a plus de libertés individuelles et académiques qu'auparavant. Mais le changement reste tout de même limité. Certes, la Chine s'est ouverte aux idées et débats venant de l'extérieur. Même certains livres de Trotsky ne sont plus à l'index. Mais les étudiants estiment que les réformes politiques se font trop attendre. Et ils constatent que les réformes économiques de Deng frappent très durement certains d'entre eux.

Shenzhen

Le cas de Shenzhen n'est peut-être pas typique, mais il est révélateur. Les événements de l'Université de Shenzhen, une ville située près de Hong Kong dans une "zone économique spéciale", donnent une indication sur la façon dont s'est développé le mouvement. Par analogie avec les réformes dans l'industrie (salaires au mérite, etc...), les directeurs de l'université ont décidé que le montant du droit d'inscription serait déterminé en fonction des prestations des étudiants. Résultat : un énorme tollé et même de violentes bagarres. Les étudiants réclament alors non seulement le retrait de cette mesure mais aussi plus de liberté et de démocratie. Les autorités retirent immédiatement le décret contesté. Il est pro-

bable que d'autres événements du même genre ont eu lieu dans d'autres villes (ceux de Shenzhen ont fait l'objet d'un reportage détaillé à Hong Kong).

Les revendications avancées par les étudiants incluent le droit de vote et le droit de pouvoir présenter leurs propres candidats. Certains demandent un système avec plusieurs partis tandis que d'autres veulent plusieurs partis communistes. Ils demandent aussi plus de libertés individuelles. Ironie de l'histoire : le mouvement s'est largement inspiré des exemples des étudiants sud-coréens et français. Les médias chinois avaient abondamment répercuté ces événements... pour prouver que le capitalisme occidental est invivable. Mais les étudiants chinois en ont tiré une autre conclusion : il faut lutter contre l'injustice !

Mécontentement

Tout indique que les dirigeants chinois craignent par-dessus tout que le mouvement étudiant ne s'étende à d'autres groupes de la population. Le mouvement pour la démocratisation de la fin des années soixante-dix n'est pas encore tout à fait écrasé. Beaucoup d'activistes de cette époque travaillent dans les usines. De nombreux travailleurs ont de sérieuses raisons d'être mécontents. La Chine a récemment adopté une législation sur les faillites. Des entreprises non rentables peuvent être fermées et leurs travailleurs sont alors tout simplement mis à la porte. Cette loi est l'expression du désir des dirigeants chinois de mettre fin à la sécurité d'emploi des ouvriers. Sous peu il sera d'ailleurs possible de licencier des travailleurs individuellement. Simultanément, les prix augmentent très rapidement dans les villes. A Pékin, récemment, le prix du poisson et de la viande a presque doublé.

Denis Lavanchy

1. Gregor Benton est professeur à l'Université d'Amsterdam. Il a édité un bouquin sur le mouvement démocratique chinois (1978-1982) et publié une étude sur les négociations concernant le futur statut de Hong Kong. Spécialiste de l'histoire du PCC, en particulier sur la période de résistance contre le Japon, il a aussi préfacé et traduit les mémoires de Wang Fanxi (trotskiste chinois). Régulièrement en Chine, Gregor Benton est un fin connaisseur de ce pays.

Les élections législatives de 1987 en RFA :

UNE DEMI-VICTOIRE DU GOUVERNEMENT KOHL

La bourse de la deuxième puissance impérialiste de la planète accusa une remontée des cours au lendemain des élections. En effet, les partis conservateurs et libéraux, CDU (Union chrétienne démocrate), CSU (Union chrétienne sociale), FDP (Parti libéral démocrate), avaient gagné les élections du 25 janvier et se retrouvaient à nouveau au gouvernement. On avait ainsi évité le "chaos rouge-vert" redouté par les milieux d'affaires ouest-allemands et le gouvernement américain, c'est-à-dire une majorité pour le SPD (social-démocratie) et les Verts.

Les partis gouvernementaux, CDU, CSU, FDP, ont dans l'ensemble obtenu 53,4 o/o des voix et par là une majorité assez grande dans la répartition des sièges parlementaires (en RFA existe un mode de scrutin proportionnel). Le SPD arrivait à 37 o/o et les Verts obtenaient 8,3 o/o. Si l'on additionne leurs scores électoraux — ce qui comme cela fut montré, n'est qu'une opération comptable et peu politique —, les partis "rouge" et "vert" parviennent ensemble à 45,3 o/o des voix, ils manquent ainsi la majorité de presque 5 o/o. Vue sous cet angle, la victoire électorale du gouvernement Kohl paraît convaincante.

aux élections de 1983 et une croissance de leur électorat d'environ 50 o/o. A côté des pertes de la CDU/CSU et de l'affaiblissement relatif des partis gouvernementaux, le succès des Verts est sans aucun doute ce qui suscite à gauche et chez les syndiqués l'impression que "ça n'est pas si grave".

Une enquête plus précise sur les voix qui se sont portées sur le SPD et les Verts donne les résultats suivants :

* Le SPD doit ses pertes avant tout aux grosses villes, particulièrement celles constituées d'administrations et de secteurs de services (par exemple, Munich, Francfort, Stuttgart). A Hambourg, sa plus

base chez les salariés des services et de l'enseignement ainsi que chez les techniciens.

* Une enquête spéciale chez les syndiqués donne un résultat qui souligne la remarque précédente : sur les 7 millions de syndiqués réunis dans la Fédération syndicale allemande DGB presque 70 o/o votèrent pour le SPD, 22 o/o pour la CDU/CSU, aucune masse significative n'a pu être enregistrée pour le FDP, et 8 o/o pour les Verts, ce qui signifie que leur électorat chez les syndiqués reste encore légèrement en deçà du niveau qu'ils atteignent pour l'ensemble des électeurs (8,3 o/o). Les affirmations couramment soutenues que les Verts auraient des succès significatifs chez les travailleurs ou dans leur partie la plus progressive, chez les syndiqués, sont de ce fait intenables. Il reste qu'ils parviennent chez les travailleurs et les syndiqués à un niveau sensiblement élevé comme dans l'ensemble de la population et reçoivent un dixième des voix que le SPD recevait jusqu'ici.

La volte-face du SPD...

Le SPD accomplit après les élections un rapide et surprenant tournant. Déjà au lendemain des élections, le candidat chancelier SPD Rau déclarait que sa "tâche" était "terminée" et qu'il "n'était plus disponible pour aucune autre fonction", ce qui signifierait qu'il ne se présente pas comme candidat à la succession de Willy Brandt qui doit se retirer au plus tard en 1988 de la présidence du parti. Dans le même temps, Oskar Lafontaine, ministre-président de la Sarre, déclarait encore dans la nuit des élections que le refus du SPD d'une alliance avec les Verts avait été une faute décisive. Il annonçait indirectement sa candidature comme prochain candidat à la chancellerie, voire comme successeur au président du parti Willy Brandt.

Il est tout d'abord surprenant de voir combien peu de résistance à la marche de Lafontaine vers le sommet s'organise à l'intérieur du SPD. L'ex-candidat à la chancellerie Rau déclarait que son refus des Verts valait "seulement pour ces élections" — cela pourrait bientôt changer. Auparavant les fédérations droitières du SPD, comme celle de Bavière, se sont déjà prononcées pour Lafontaine comme prochain candidat à la chancellerie. De grands journaux bourgeois ont également pris position pour Lafontaine ; ils soulignaient avant tout que la tâche du SPD était maintenant de réaliser l'"intégration" des Verts.

De son côté, Lafontaine, dans un débat avec la représentante des Verts Jutta Dittfurth, paru dans *Der Spiegel* du 2 février 1987, fit des offres publiques aux Verts pour s'engager à l'avenir dans une politique commune et même dans des coalitions. Dans la même discussion, il explicita qu'il était prêt à

de larges compromis tout autant pour lier la droite du SPD que pour ne pas effrayer la bourgeoisie. Le plus intéressant est le recul de Lafontaine sur la question de l'OTAN. S'il comptait au début des années quatre-vingt comme un adversaire de l'OTAN, il se prononce depuis quelque temps pour un modèle "comme dans le cas de la France ou de l'Espagne" : membre de l'OTAN sans intégration militaire. Maintenant, avant son bond en avant, il précise dans l'interview susmentionnée à *Der Spiegel* sa formule : "Hors de l'OTAN n'est pas ma position... Je tiens l'OTAN pour réformable — bien entendu je souhaite plus de souveraineté pour la RFA..."

... et les Verts ?

La présente offre faite pour la première fois par le SPD de procéder à une collaboration rouge-verte à un niveau national renforcera l'aile "realo" au sein des Verts. Dans les questions importantes, il est maintenant montré combien les Verts tirent un trait sur leurs positions dans la mesure où s'impose l'aile droite "réaliste", qui domine jusqu'ici le groupe parlementaire, contre les fondamentalistes qui occupent jusqu'ici la majorité dans la direction du parti. La structure d'organisation des Verts apporte ici une importante explication : on y compte officiellement 45 000 membres. En réalité, on ne peut compter que 15 000 membres comme plus ou moins actifs. Dans le même temps, les Verts ont 8000 représen-

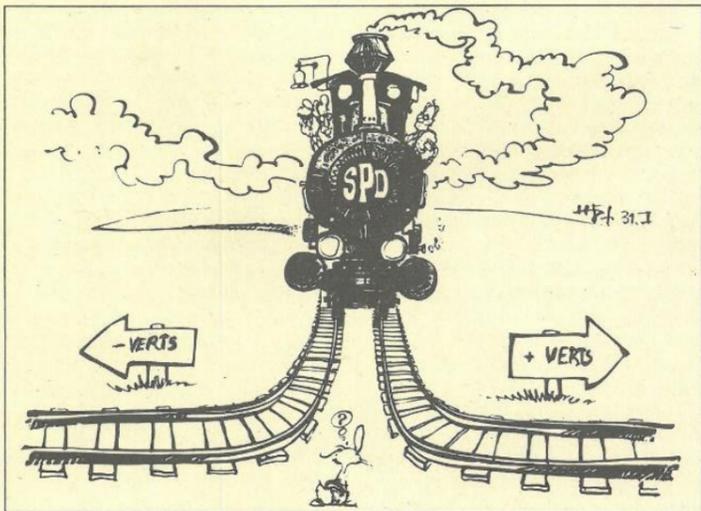
tants dans les organes parlementaires aux niveaux communal, municipal, régional et fédéral sans prendre en compte les permanents du parti. Cela signifie que la majorité des membres actifs, ceux qui viennent surtout aux assemblées des membres du parti, sont occupés à une fonction parlementaire ; la grande majorité de ces représentants parlementaires des Verts doit être comptée dans l'aile "realo".

Cela n'enlève rien au fait que les 3,1 millions de personnes qui ont voté pour le Parti vert à ces élections législatives, votèrent pour le programme le plus progressiste qui existait à ces élections. Cela n'enlève rien non plus au fait que la grande majorité des 14 millions d'électeurs du SPD se prononçait dans le même temps pour une "coalition rouge-verte", et critiquait ainsi le SPD par la gauche. Les Verts et le SPD auraient des centaines de milliers de voix en plus et une chance d'obtenir à eux deux une majorité, si une telle majorité rouge-verte avait aussi été décrite comme une possibilité politique. Quoi qu'il en soit, il y eut aussi un autre record à ces élections au Bundestag : la plus faible participation électorale depuis 1949. Et sans aucun doute dans les discussions à venir, vu la nouvelle crise qui s'amorce et la nouvelle grève attendue pour le printemps pour la semaine de 35 heures, une telle "alliance rouge-verte" apparaîtra comme l'unique alternative parlementaire imaginable au gouvernement conservateur-libéral de Kohl.

Winfried Wolf



Kohl et Strauss, CDU et CSU ont perdu 4,5 o/o des voix.



Des résultats différenciés

Le FDP fut l'unique parti de la coalition qui puisse se targuer d'un léger plus avec une augmentation de 2,1 o/o des voix, tandis que la CDU et son organisation soeur la CSU enregistraient un minus de 4,5 o/o. Ils obtenaient ainsi leur plus mauvais résultat depuis les premières élections au Bundestag de 1949 et descendaient en dessous du résultat de l'année 1980 où le candidat à la chancellerie Strauss échoua contre le chancelier social-démocrate Helmut Schmidt. Même en faisant la somme des partis gouvernementaux CDU/CSU et FDP, la coalition perd quand même 2,4 o/o.

Avec une chute de 1,2 o/o, la perte du SPD est moindre que celle généralement attendue. Mais ici aussi on enregistre une chute historique : le plus mauvais résultat depuis 1961. Les grands gagnants à gauche sont les Verts : ils obtiennent 2,7 o/o de plus par rapport

lourde perte (moins 6,2 o/o) est dans une large mesure à mettre en relation avec son orientation pour une grande coalition avec la CDU. Dans le même temps, le SPD pouvait pourtant compter sur les régions à structure industrielle traditionnelle et à haut niveau de chômage : dans toute la région de la Ruhr et en Sarre, le SPD eut encore une fois des gains électoraux, les plus marquants dans des circonscriptions purement ouvrières. Pour la Ruhr, le centre industriel de l'Allemagne de l'Ouest, on a 54,2 o/o des voix pour le SPD (0,8 o/o en plus), CDU 32,3 o/o (4,3 o/o en moins) et les Verts 7 o/o (2,1 o/o en plus).

* Les Verts ont à nouveau leurs plus grands gains électoraux dans les villes purement universitaires (comme Fribourg, Tübingen, Heidelberg, Münster), où ils dépassent occasionnellement 20 o/o sur les deuxièmes voix. Dans le même temps, ils pouvaient agrandir leur

notes ... notes ... notes ... notes ... note

ISRAËL : LIBÉREZ WARSCHAWSKY ET SES CAMARADES

Nous venons d'apprendre l'arrestation lundi 16 février à Jérusalem de Michel Warschawsky, Rony Heiman et de Ghada Abou Jaber. Michel Warschawsky, dirigeant de notre organisation soeur, la LCR israélienne, est connu des lecteurs/trices de *La Brèche*. Nous avons publié en effet dans le numéro du 15 janvier 1987 son reportage sur les territoires occupés. La police est venue arrêter ces trois militants à leur travail, au Centre d'information alternative (AIC), où est éditée la revue *News from within* ("Nouvelles de l'intérieur"). Les bureaux du centre ont été fermés.

La télévision avait été convoquée pour filmer l'événement. L'arrestation a ainsi été diffusée à une heure de grande écoute et a soulevé quelque émoi. Michel Warschawsky a réussi à s'exprimer devant les micros et à se défendre de son accusation.

Celle-ci serait de "rendre service à une organisation terroriste, notamment le Front populaire pour la libération de la Palestine". C'est la première fois que cette ordonnance de

police est appliquée en Israël. Il est vrai qu'à partir du moment où l'OLP n'est considérée que comme une organisation terroriste et chaque Palestinien comme un fedayin potentiel, tout contact avec eux, tout "service rendu" tend à devenir un délit aux yeux des autorités israéliennes.

Michel Warschawsky et ses camarades n'ont jamais dissimulé leur antisionisme militant. Notre camarade avait été mis par deux fois aux arrêts pour avoir refusé de servir au Liban. Mais leur activité n'a rien d'une conspiration terroriste. Elle consiste à informer sur la réalité de la domination sioniste, et d'aider au développement d'un puissant mouvement contre les agressions militaires de l'Etat hébreu et contre le racisme anti-arabe croissant en Israël.

Pour les dirigeants israéliens, cela est inacceptable et mérite la prison. Ce qu'ils refusent, c'est une société où Juifs et Palestiniens aient le même statut et les mêmes droits. Comme s'ils avaient voulu le symboliser, ils ont arrêté deux Juifs et une Palestinienne.

Une vie de militante en Suisse,
en Espagne, en France :

CLARA THALMANN, LE LONG ESPOIR

Le 27 janvier, âgée de 79 ans, Clara Thalmann est morte à Nice. Sa vie, comme celle de son compagnon Paul Thalmann, traverse toutes les luttes de ce siècle pour l'égalité, la justice, le socialisme. Elle témoigne aussi des revers et des déceptions qu'a connus le mouvement ouvrier.

Très jeune, cette grande Allemande, née à Bâle dans une famille ouvrière de dix enfants, entre dans les Jeunesses communistes dirigées par Paul. En 1928, au retour de Paul de Moscou où il a passé trois ans à étudier le "marxisme", ils se marient. Quand Paul est exclu du Parti communiste suisse (PCS) pour "opportunisme de droite" — en fait parce qu'il s'insurge contre le manque de démocratie interne —, cette

mesure s'applique également à Clara. Après un bref passage au sein du Parti communiste d'opposition de Bringolf (futur président du PSS), le couple entre en contact avec les groupes trotskistes suisses.

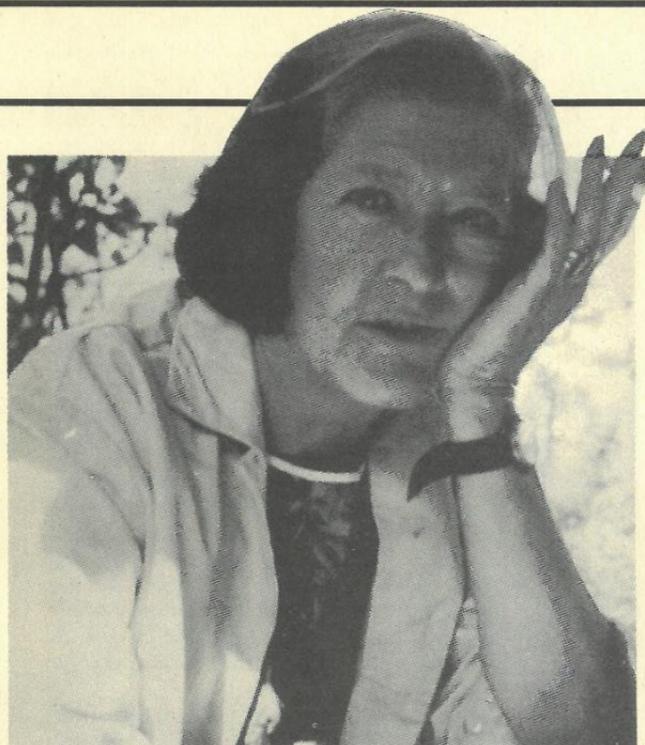
En juillet 1936 le putsch de Franco déclenche la Guerre civile espagnole. Clara se trouve alors à Barcelone pour participer, comme nageuse, aux Spartakiades (les contre-jeux olympiques opposés à ceux de Berlin).

L'Espagne, l'antifascisme et l'anarchisme

Dès le début de la guerre civile, elle s'engage sans hésiter dans les milices populaires¹. Lorsque Paul parvient enfin à la rejoindre, elle est sur le point de partir pour le front avec une colonne anarchiste. Barcelone grouille de monde. De toutes les tendances politiques de gauche, les militant(e)s sont accouru(e)s pour s'informer et aider la résistance populaire contre la tentative fasciste. Une résistance qui donnera lieu à un intense bouillonnement politique et social. Les anarchistes catalans, par exemple, abolissent l'argent en bien des endroits; les usines sont sous contrôle ouvrier. Dans cette Espagne à tradition ultra-catholique, les femmes sont devenues les égales des hommes et l'avortement est libre. Nulle opposition à ce que Clara et d'autres femmes se battent au front.

Mais cela ne durera pas. Contre les armes hitlériennes et mussoliniennes des généraux rebelles, les défenseurs de la République ont besoin des armes soviétiques car aucune démocratie européenne ne leur vient en aide. Staline cependant, à la recherche d'un accord avec la France et l'Angleterre, n'a que faire d'une révolution. Son but — un gouvernement de front populaire avec une partie de la bourgeoisie espagnole — passe par l'abandon des acquis sociaux et politiques du peuple. Le mot d'ordre du Parti communiste sera de gagner la guerre d'abord, changer la société ensuite.

Non content de brader à nouveau une révolution, le GPU (ancêtre du KGB) aura la tâche d'éliminer tous les adversaires de la politique stalinienne. L'écrasement du soulèvement de Barcelone par



l'armée gouvernementale et les colonnes communistes n'est que l'épisode le plus dramatique de cette chasse aux anarchistes, trotskistes, socialistes et membres du POUM. Clara et Paul Thalmann en feront l'expérience. Après une tournée de conférences en Suisse en faveur de l'Espagne républicaine, période durant laquelle Paul écrit sous le pseudonyme de Franz Heller la brochure *Pour la révolution ouvrière en Espagne*, ils sont emprisonnés par le GPU sous prétexte de... fascisme. Beaucoup de leurs geôliers pourtant sont sincères. Tel ce communiste allemand, rencontré plus tard en France, et qui leur expliquera en pleurant comment il a compris que les "fascistes" qu'il interrogeait étaient en réalité des antifascistes opposés à Staline.

Il y a Victor, Juif allemand et trotskiste, qui réussit à organiser un groupe de soldats allemands. Les Thalmann et leur groupe de résistants envisageront une action de commando pour le sortir des griffes de la Gestapo. Ils arriveront trop tard. Il y a Marcel aussi, l'ami anarchiste espagnol, qui, parce que c'est le Premier Mai, manifesterà de Montmartre à Pigalle en chantant des chansons révolutionnaires. Citons encore Margot, la Juive allemande, qui se fait faire un passeport aryen pour retrouver son mari en prison en Allemagne. Elle sera découverte.

Un livre sur la révolution espagnole, avec des interviews de Clara Thalmann, s'intitule *Le long espoir*². Un titre qui résume très bien sa vie.

Brigitte Clot

La France et la Résistance

Bien que les Thalmann gardent des contacts individuels avec des trotskistes, la tragédie espagnole provoque leur rupture avec cette tendance. Plus rien ne les convaincra que l'URSS puisse être un Etat ouvrier, même dégénéré et bureaucratique. Ils continueront néanmoins à se battre pour une société socialiste.

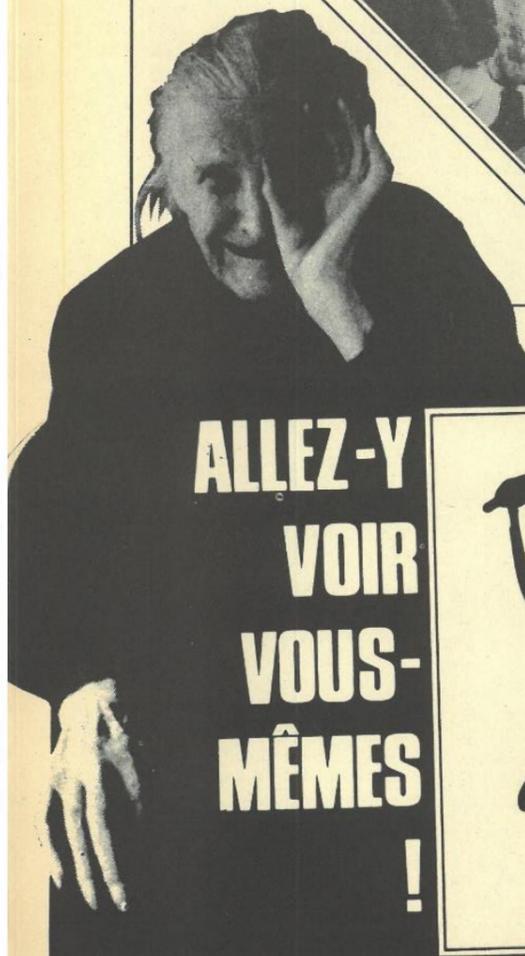
A Paris, où ils se trouvent durant l'occupation allemande, ils participent à un petit groupe de résistants. Leur pavillon du XIV^e, prêté par un ami juif réfugié au sud, est le centre de ralliement de ces antinazis et le refuge pour une douzaine de Juifs et de mili-

1. Pour résister au coup d'Etat franquiste, la population crée des milices. Celles-ci sont organisées d'après les partis ou l'orientation politique : surtout anarchistes (CNT-FAI) et socialistes de gauche — trotskistes (POUM). Les brigades internationales se formeront en 1937.

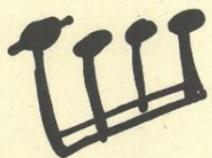
2. *Die lange Hoffnung. Erinnerungen an ein anderes Spanien*. Edité par Medienwerkstatt Freiburg, Grafenau 1985.

Et l'autobiographie de Clara et Paul Thalmann. *Revolution für die Freiheit. Stationen eines politischer Kampfes: Moskau, Madrid, Paris*. Verlag Association, Hambourg 1977 (deuxième édition).

En traduction française : *Combats pour la liberté — Moscou — Madrid — Paris*, Editions la digitale, Quimperlé, 1983.



**ALLEZ-Y
VOIR
VOUS-
MÊMES
!**



Où que vous habitez
en Suisse,
réservez la date du
dimanche 5 avril.

Au soir de la votation
il y aura partout
des fêtes de solidarité
avec les réfugiés.

Et avant : n'oubliez
pas d'aller voter "Non" !



L'Action nationale n'a pu le démentir :

«De xénophobe ordinaire, l'Action nationale se mue en raciste de type nazi»

Pour avoir écrit cette phrase, notre camarade Michele Jordi avait été condamné pour diffamation à 400 francs d'amende et aux frais du procès intenté par l'Action nationale. Jordi a fait recours et vient de le gagner : à deux contre un, les juges bernois (un radical et deux UDC), choqués par les preuves apportées en tribunal, ont levé l'accusation de diffamation et mis les frais de sa défense à charge de l'Action nationale (AN). Fait significatif, les juges ont maintenu que les termes de "raciste de type nazi" étaient diffamatoires, mais qu'en l'occurrence ils étaient fondés !

Ce jugement risque de peser dans deux autres procédures du même type engagées par l'AN contre le socialiste Markus Plüss, rédacteur au journal AZ de Schaffhouse, et contre Jürg Frischknecht de Zurich, journaliste à la Wochenzeitung (WOZ). Ces deux journalistes viennent de publier dans la WOZ, en accord avec La Brèche, un dossier sur les tendances racistes et nazies de l'AN qui fonde leur défense. Les termes, comme on va le voir, sont en effet fondés.

Peuple et patrie, l'organe de l'AN, prend un tour toujours plus raciste, notamment son rédacteur en chef alémanique Jean-Jacques Hegg, psychiatre de la place d'armes de Dübendorf. Ce médecin conseillait déjà en 1979, lors d'un séminaire des cercles de la revue néo-nazie Nation Europa, de laisser crever les bébés noirs si leurs mères n'acceptaient pas le contrôle des naissances ("il faudrait aussi leur refuser toute autre aide médicale"). Peu après son élection au Conseil national, en 1983, Hegg s'inquiétait de la disparition "de la part de sang germanique" et publia dans un journal raciste un article de plusieurs pages intitulé : "La tragédie des Européens - la race blanche meurt-elle?". Peuple et patrie multiplie les cris d'alarme sur "l'islamisation" de la Suisse ("L'Europe occidentale mahomé-tisée?"). L'ex-conseiller national Walter Jäger y constatait déjà en 1982 que "la Grande-Bretagne se négri-fie" et que "l'Allemagne s'islamise et devient turque".

Jusqu'au début des années quatre-vingt, seuls les cercles proches du fasciste lausannois Gaston-Armand Amaudruz, en racistes obstinés, faisaient la différence entre les Européens et les autres peuples - une politique dont la dernière application remonte au III^e Reich : la séparation des aryens et des non-aryens s'est achevée à Auschwitz, mais ses début furent plus "innocents". Maintenant, même des porte-parole de l'AN (notamment au Conseil communal de Zurich) demandent de limiter la naturalisation aux Européens et se plaignent de la prétendue "islamisation croissante" du pays. L'initiative populaire récemment annoncée par le Mouvement républicain est de la même veine : elle veut réduire le droit d'asile aux seuls Européens.

L'Antisémitisme ressurgit

L'AN ne craint pas de renouer avec les campagnes antisémites des années vingt et trente, comme dans ce tract de sa section zurichoise (1985) appelant à une assemblée sur l'asile au Zurich-Seebach, qui s'est achevée (comme elle l'espérait) par une bagarre :

"Voulons-nous réellement être dégradés au rang de minorité dans notre propre pays par des -tschiks, -res, -offs, -chans, -lesa, -aruchs, -nos et -yas?" Pour leur propagande, les porte-parole de l'AN n'hésitent même pas à puiser directement dans le répertoire des falsifications brunes.

Hannes Steffen, conseiller national, diffuse lui aussi la théorie d'une conspiration juive mondiale contre l'Occident chrétien. "Marcuse, Adorno et Horkheimer, cette bande de philosophes et sociologues juifs" auraient "totalement transformé la culture et le savoir de l'ancienne Europe" après la guerre "par leurs oeuvres subversives et destructrices". Ils seraient même rentrés des USA après 1945 "pour se venger du peuple allemand et de l'Europe hostile aux Juifs". On a déjà entendu ce refrain des Juifs, ennemis mortels de l'Occident...

Deutschland, Deutschland über alles

Dans un article de plusieurs pages "Contre l'antigermanisme", publié à la fin de 1983, Hegg confesse qu'il faut relativiser les crimes de guerre allemands et se plaint avec émotion du "martyre du germanisme en Europe de l'Est" : "Les Allemands, peuple central des Germains, ont été le plus méchamment pris à partie", on les aurait, après 1945, chassés de "leurs foyers" vers leur "cassette d'origine surpeuplée" (allusion à la RFA et la RDA). Seuls ceux qui rêvent encore de l'empire allemand peuvent s'obstiner à interpréter ainsi l'histoire. (Cet article de Hegg a d'ailleurs été publié dans Sieg, un journal nazi du Vorarlberg, illustré d'une carte de l'Europe où la Suisse alémanique est joyeusement intégrée à l'empire germanique.)

Ces dernières années, Hegg n'a cessé de publier dans Peuple et patrie des articles de journaux allemands et autrichiens qui servent de porte-parole aux anciens et aux néo-nazis. Il a fait de la publicité pour la maison d'édition nazie Grabert. Et quand, l'an dernier, l'enseignante lausannoise Mariette Paschoud a secoué l'opinion en reprenant à son compte la propagande des nazis européens sur la théorie des chambres à gaz, l'AN l'a appuyée et ne s'en est pas distancée.



Markus Ruf : "un racisme de type nazi".

Les liens étroits tissés entre les groupes nationalistes européens apparaissent dans leur presse. La revue Nation Europa les recense régulièrement dans sa rubrique "Europe de droite", où figure l'AN. Peuple et Patrie les présente aussi, du Front national de Le Pen au National Front anglais en passant par le NPD allemand, comme l'espoir de demain.

Blancs purs et colorés puants

Le Bernois Edgar Zaugg n'a pas manqué non plus de propager, dans deux annonces de l'AN, le racisme le plus grossier. Il reprend pour les Tamouls ce qu'en son temps Julius Streicher souhaitait pour les Juifs dans le Stürmer : la déportation à Madagascar. Interrogé par la WOZ, Zaugg défendait ainsi la "race pure" des Blancs : "On est bien fier d'un berger allemand ou belge. Certes, un bâtard est aussi un brave et adorable petit chien, mais ce n'est pas le bon chien." Zaugg a été confirmé dans ses fonctions au sein de l'AN et est entré l'été dernier à la rédaction de Peuple et patrie.

De nombreux textes de l'AN confirment cette mentalité qui fait des non-Blancs des bâtards, voire des bêtes : "Dans aucun pays du monde les Tamouls ne peuvent violer en bande et sans être poursuivis une jeune fille suisse sans défense", colporte une annonce de l'AN suite à un récit mensonger du Blick. Et l'organe de l'AN vitupère contre "les poux dans la fourrure", les "éléments parasites" et cette "vermine qui pue".

Chasser et éliminer

Ceux qui diffament ainsi les non-Blancs, comme une vermine puante leur font aussi la chasse. "Le Christ a chassé à la rue, à coups de fouet, tous ceux qui n'avaient rien à faire dans le temple", dit Saugg pour expliquer à sa manière son engagement chrétien. A nous donc de "libérer notre foyer, notre Etat de tous les maux et de toutes les ordures qui s'y sont amoncelés". Pour ces éléments indésirables en Suisse, "il va de soi que l'AN mène le combat au couteau", menace l'organe de l'AN en se prenant parfois pour le garde-chasse qui compte le gibier et décide "combien ont le droit de survivre" : "Mais nous n'avons pas le droit de recourir à de telles mesures dans le domaine humain." Un député zurichois de l'AN a été encore plus explicite en avouant qu'en 1939 un homme comme le député socialiste Hans Steiger "aurait été fusillé pour ses déclarations".

Les porte-parole de l'AN revendiquent toujours plus un Etat fort et autoritaire, voire la méthode fasciste de faire soi-même justice : du "renforcement urgent de l'autorité publique" (Hegg) aux "camps de travail fermement disciplinés" ("Arbeit macht frei", le slogan d'Auschwitz !) jusqu'aux "armes et menottes" demandées par le conseiller national Markus Ruf au chef de la police genevoise pour expulser lui-même les requérants d'asile. Tous les milieux politiques ont dénoncé ce retour à la mentalité fasciste et seule la fraction de l'AN à Berne l'a défendue.

L'AN ne cache pas sa sympathie pour les casseurs locaux, les Skinheads, qui frappent les oppo-

sants politiques et les requérants d'asile à coups de chaînes et de couteau. On n'a encore lu aucune remarque critique à ce propos dans Peuple et patrie et en échange, le Skinhead de Schaffhouse Daniel, membre de l'AN, s'est étalé en mars 1986 dans les colonnes de Jeune génération, la page des jeunes de l'AN. Ce Daniel avait appelé dans un tract à "battre à mort" les punks et écrivait en mars 1986 dans le journal skin Force of hate (La force de la haine) : "Evidemment, nous avons tous déjà chanté Mengele, Mengele, finis-en avec cette racaille."

"L'AN a des néo-nazis dans ses rangs"

Ces tendances au racisme de type nazi et à l'action fasciste ont été confirmées par d'anciens responsables de l'AN qui l'ont quittée pour diverses raisons. L'ancien conseiller municipal bernois de l'AN Rudolf Lehmann affirmait en avril 1986 que Ruf et ses acolytes propagent "un racisme achevé" qui lui rappelle "les temps les plus sombres de notre siècle" (le III^e Reich). La radio allemande Südwestfunk citait en septembre 1986 ces propos de l'ancien président de l'AN Valentin Oehen : l'AN "compte toujours plus de néo-nazis dans ses rangs". Ernst Meister, national-socialiste devenu président de l'AN du canton de Zurich, l'a confirmé en quittant le parti : "Il y en a beaucoup dans l'AN qui pensent exactement comme moi."

Markus Plüss, Jürg Frischknecht